



AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ  
DE VOS MÉTIERS

# 2021

CATALOGUE DES FORMATIONS

ABILWAYS 



**ENVIRONNEMENT**

**SÉCURITÉ - ÉNERGIE**

## ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - ÉNERGIE

Droit de l'environnement | Installations Classées (ICPE) | Sites et sols pollués | Déchets | Eau  
| Santé et sécurité : réglementation et métiers | Évaluation, analyse et gestion des risques |  
Management de l'environnement et de la sécurité | Bâtiments | Énergie | Développement durable



## Environnement

Face à l'imprévu, toutes les réactions se valent : l'attente, pour voir arriver, la prise de hauteur, pour analyser ou la proactivité, pour prendre de l'avance et réagir. Les trois se valent, mais surtout se complètent.

Après une année 2020 riche d'enseignements, de surprises et de prises de conscience, nos forces, nos savoirs, nos compétences s'agrègent pour une action ajustée à la situation.

L'ambition d'EFE est justement là : au cœur de votre actualité, accompagner l'évolution de vos métiers à travers différentes modalités pédagogiques, présentiels ou à distance, synchrones ou asynchrones, vous permettant ainsi de répondre à la stratégie de votre organisation et de faire face aux défis de demain.

Et en matière d'actualité, 2021 ne sera pas en reste ! De la mise en œuvre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire au projet de loi ASAP, en passant par l'entrée en vigueur de la RE 2020, nous serons tous concernés et impactés dans nos activités économiques !

Conçue pour vous accompagner dans l'acquisition des nouvelles compétences indispensables pour mener à bien vos missions, découvrez sans tarder notre offre de formation 2021 Environnement – Sécurité – Énergie : formats courts ou longs, en présentiel ou à distance, de l'initiation à l'expertise... nous serons, avec nos experts formateurs, au rendez-vous de vos nouveaux défis.

# SOMMAIRE

- P.3** 7 bonnes raisons de choisir EFE
- P.4** Approche pédagogique
- P.5** Sommaire
- P.13** **THÈME 1**  
Droit de l'environnement - ICPE Sites et sols pollués
- P.18** **THÈME 2**  
Déchets - Eau - Santé et sécurité Risques
- P.25** **THÈME 3**  
Bâtiment - Énergie
- P.33** Formations à distance
- P.34** Pourquoi choisir une formation certifiante ?
- P.35** Notre présence en France
- P.36** Votre parcours pédagogique
- P.37** L'évaluation des formations
- P.38** L'offre intra et sur mesure
- P.39** Les expériences " Signature "
- P.40** Financement des formations
- P.42** Inscription
- P.43** Bulletin d'inscription
- P.44** CGV

# 7 BONNES RAISONS DE CHOISIR EFE

EFE

**Au cœur de l'actualité de vos métiers !**

EFE est une marque du groupe ABILWAYS, spécialisée dans les activités de formation professionnelle et d'édition.

## 1 L'offre la plus complète et experte du marché

**20 domaines d'expertise et 1 300 formations** en présentiel ou à distance, déclinables chez vous en entreprise.

**120 conférences** d'actualité.

**50 Titres Certifiés** / Certificats de Compétences Professionnelles enregistrés au RNCP et formations certifiantes inscrites au Répertoire Spécifique, **éligibles au CPF**.

**3 formations en alternance.**

## 2 Des professionnels qui forment

- Et non des formateurs professionnels.
- Des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise, formés à la pédagogie via notre label ABILWAYS ACADEMY et évalués à chaque formation.

## 3 Des concepteurs de formation experts

- Responsables de l'actualisation des formations, ils assurent une veille permanente pour anticiper les évolutions du marché et maîtrisent les dernières techniques de pédagogie interactive et participative.
- L'offre de formation est actualisée chaque année.

## 4 Une pédagogie innovante

- Des techniques pédagogiques actives pour être acteur de sa formation.
- Des jeux pédagogiques pour apprendre en s'amusant.
- Des modalités distancielles pour se former où et quand on veut.

## 5 Une digitalisation de l'expérience apprenante

- Quiz, formations en ligne, blended learning, supports de cours dématérialisés pour suivre un parcours qui favorise l'engagement.
- Toutes les sessions peuvent être suivies à distance.

## 6 Un accompagnement jusqu'au financement

Un interlocuteur dédié pour vous conseiller dans vos choix de formation et de financement.

## 7 Une démarche qualité orientée clients et résultats

- Note Avis Vérifiés en 2020 *Avis Vérifiés* ★★★★★ **4,4/5**
- Des critères qualité légaux respectés avec la certification QUALIOPi et le référencement DATADOCK.
- Une e-évaluation de nos formations à chaud et à froid pour mesurer votre montée en compétences.

### NOS HOMOLOGATIONS & RÉFÉRENCES



Certification QUALIOPi\*



Membre de la FFP



Formations des avocats homologuées par le CNB



Des certificats CP FFP délivrés sur les cycles certifiants



Des formations éligibles au CPF



Référencement DATADOCK



Référencement DOKELIO Île-de-France

\* La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation.

**5 engagements guident notre approche pour faire vivre à chaque participant une expérience apprenante enrichissante et singulière.**



## NOTRE DÉMARCHÉ ET SES 5 ENGAGEMENTS



### 1 - ACCOMPAGNEMENT

Nos solutions pédagogiques s'adaptent aux besoins des apprenants grâce à des dispositifs multimodaux : présentiel sur mesure, distanciel, tutorat, reverse mentoring, coaching, keynote...



### 2 - IMMERSION

L'apprenant ne participe plus à une formation mais vit une expérience unique grâce à l'utilisation d'outils et de pratiques facilitant l'immersion : AFEST, learning expedition, réalité virtuelle...



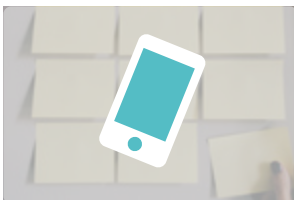
### 3 - GAMIFICATION

Pour favoriser l'ancrage mémoriel, différentes activités ludiques sont proposées aux apprenants : serious game, ludopédagogie, escape game pédagogique et digital...



### 4 - COLLABORATION

Mise en place de communautés favorisant l'émergence de l'intelligence collective : atelier genius bar, hackathon, social learning, peer learning, communauté virtuelle d'apprenants...



### 5 - AUTONOMIE

Individualisation des parcours et mise à disposition de ressources pédagogiques digitales : MOOC, module e-learning, virtual learning, mobile learning, webinar...

## DES EXPERTS FORMATEURS RECONNUS

Pour tenir ces engagements, nous recrutons et accompagnons des experts reconnus et leur proposons un parcours de formation et des rencontres pédagogiques récurrentes.

ABILWAYS ACADEMY, organisme de formation interne du groupe, certifie leurs compétences pour garantir l'excellence de leurs pratiques pédagogiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.abilways.com](http://www.abilways.com)

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| ○ <b>FICHE MÉTIER</b> : Responsable environnement                            | 7  |
| ○ <b>FICHE MÉTIER</b> : Responsable HSE                                      | 8  |
| ○ <b>FICHE MÉTIER</b> : Chargé de mission énergie                            | 9  |
| ○ <b>CYCLE CERTIFIANT</b> : Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement | 10 |
| ○ <b>CYCLE CERTIFIANT</b> - Responsable énergie en entreprise                | 11 |
| ○ Acquérir les bases des obligations légales en environnement                | 12 |
| ○ Acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise                 | 12 |
| ○ Prévenir le contentieux administratif des ICPE                             | 12 |

## THÈME 1

### DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - ICPE - SITES ET SOLS POLLUÉS

|  |    |
|--|----|
| ○ Découvrir le droit de l'environnement industriel | 14 |
| ○ Maîtriser le droit de l'environnement industriel | 14 |
| ○ Gérer une ICPE                                   | 15 |
| ○ Réussir l'étude d'impact d'une ICPE              | 15 |
| ○ Gérer les sites et sols pollués                  | 16 |
| ○ Les techniques de dépollution des sols           | 17 |
| ○ Sols pollués, friches, changements d'usage       | 17 |

## THÈME 2

### DÉCHETS - EAU - SANTÉ ET SÉCURITÉ - RISQUES

|  |    |
|--|----|
| ○ Gérer les déchets industriels  | 19 |
| ○ Gérer les déchets d'activité économique (DAE)                            | 20 |
| ○ Écoconception : l'économie circulaire dans la conception de ses produits | 20 |
| ○ Gérer les effluents industriels  | 21 |
| ○ Gestion environnementale des eaux de pluie                               | 21 |
| ○ Responsable HSE  | 22 |
| ○ Réaliser son plan de prévention  | 23 |
| ○ Méthodes d'analyse des risques industriels                               | 23 |
| ○ Responsable environnement  | 24 |
| ○ Management intégré QSE   | 24 |

## THÈME 3

### BÂTIMENT - ÉNERGIE

|  |    |
|--|----|
| ○ De la RT 2012... à la RE 2020                          | 26 |
| ○ Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire | 27 |
| ○ Audit énergétique du bâtiment                          | 27 |
| ○ Réaliser un audit énergétique de bâtiment              | 28 |
| ○ Maîtriser l'énergie dans les bâtiments                 | 28 |
| ○ Maîtriser la qualité de l'air intérieur                | 29 |
| ○ Sécurité incendie dans les ERP                         | 29 |
| ○ Gérer ses contrats d'électricité et de gaz             | 30 |
| ○ Coordinateur énergie                                   | 30 |
| ○ Efficacité énergétique d'un site industriel            | 31 |
| ○ Produire de l'énergie à partir de biogaz               | 31 |
| ○ Le cadre réglementaire des énergies renouvelables      | 32 |



# RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

Le responsable environnement est le garant de la politique de l'entreprise en matière environnementale. Il pilote et garantit la bonne mise en œuvre des objectifs de performance environnementale et s'assure du respect de la réglementation et des obligations de l'entreprise en matière d'ICPE, déchets, pollutions du sol, de l'air, de l'eau, démarches administratives...



## HARD SKILLS



| COMPÉTENCES  | FORMATIONS ASSOCIÉES   | RÉFÉRENCE |
|--|--|-----------|
| <b>Mettre en place le système de management environnemental</b>                        | Mettre en œuvre la norme ISO 14001 version 2015                          | 40003     |
|  | Management intégré QSE   | 40093     |
|  | Responsable HSE  | 40042     |
| <b>Piloter des projets liés au développement durable</b>                               | Chargé de mission développement durable                                  | 40045     |
|  | Écoconception : l'économie circulaire dans la conception de ses produits | 40124     |
| <b>Assurer la conformité réglementaire de l'entreprise</b>                             | Maîtriser le droit de l'environnement industriel                         | 40002     |
|  | Se perfectionner au droit de l'environnement industriel                  | 40011     |
|  | Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise          | 40014     |
|  | Gérer une ICPE   | 40024     |
|  | Réaliser son plan de prévention  | 40015     |
| <b>Mettre en œuvre la prévention et la gestion des impacts environnementaux</b>        | Gérer les sites et sols pollués  | 40016     |
|  | Les techniques de dépollution des sols                                   | 40034     |
|  | Gérer les déchets industriels  | 40008     |
|  | Gérer les effluents industriels  | 40098     |
| <b>Piloter les études et analyses des risques et définir les solutions correctives</b> | Méthodes d'analyse des risques industriels                               | 40006     |
|  | Réviser son étude de dangers et son POI                                  | 40032     |
|  | Incendie, explosion, dispersion toxique                                  | 40043     |



## SOFT SKILLS



| COMPÉTENCES  | FORMATIONS ASSOCIÉES  | RÉFÉRENCE |
|--|---|-----------|
| <b>Piloter les missions des collaborateurs de son équipe et interagir avec les autres services</b> | Les fondamentaux du management  | 51368     |
|  | Management transversal  | 51028     |
|  | Concilier management et expertise                                     | 51151     |
|  | Les 7 outils d'accompagnement au changement                           | 51243     |
| <b>Piloter les différents projets du service en impliquant les autres services de l'entreprise</b> | Les clés du management de projet                                      | 52295     |
|  | Le leadership du chef de projet                                       | 52088     |
|  | Travailler sa communication projet                                    | 52352     |
|  | La gestion de projet, ça s'apprend (Formation en ligne)               |           |
| <b>Communiquer par différents canaux et adapter sa communication à ses interlocuteurs</b>          | Communication transversale  | 51245     |
|  | Communications écrite et orale opérationnelles                        | 53253     |
|  | Développer une communication persuasive CFPJ                          | 36055     |
| <b>Représenter l'entreprise et ses actions en matière environnementale</b>                         | Affirmer son aisance à l'oral CFPJ                                    | 34002     |
|  | Communiquer avec les élus locaux CFPJ                                 | 38025     |
|  | Interagir avec les médias en situation de crise : média-training CFPJ | 33031     |



## BUILD YOUR SINGULARITY

Prendre des notes visuelles

Le sketch noting : du fun pour présenter ses idées

53391

# RESPONSABLE HSE

Le responsable Hygiène Sécurité Environnement (HSE) est en charge de la maîtrise des risques pouvant impacter les personnes, le matériel ou l'environnement. Pour cela, il contribue à la définition de la politique de prévention des risques et veille à sa bonne application par diverses actions : réalisation d'études et analyses des risques, mise en place et suivi d'outils et de systèmes de management des risques, suivi des évolutions réglementaires, mise en œuvre d'actions de formation et de communication. Au-delà de ses compétences techniques, le responsable HSE doit être en mesure de piloter et de coordonner des projets autant que des ressources humaines.



## HARD SKILLS



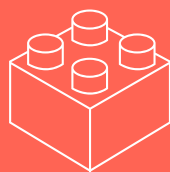
| COMPÉTENCES  | FORMATIONS ASSOCIÉES  | RÉFÉRENCE                |
|--|---|--------------------------|
| <b>Conduire les études et analyses des risques</b>                                 | Méthodes d'analyse des risques industriels                      | 40006                    |
|  | Incendie, explosion et dispersions toxiques                     | 40043                    |
|  | Réviser son étude de dangers et son POI                         | 40032                    |
|  | Réaliser son plan de prévention                                 | 40015                    |
|  | Méthode de l'arbre des causes                                   | 40029                    |
| <b>Mettre en place et faire vivre les systèmes de management des risques</b>       | Mettre en œuvre la norme ISO 14001                              | 40003                    |
|  | Management intégré QSE  | 40093                    |
|  | Conduire les audits HSE internes                                | disponible en sur-mesure |
| <b>Maîtriser la réglementation et ses évolutions en matière de santé, sécurité</b> | Réglementation santé et sécurité                                | 40039                    |
|  | Promouvoir la santé et la sécurité au travail                   | 10171                    |
|  | Responsabilité des managers en santé sécurité                   | 40111                    |
|  | Maîtriser les attributions du CSE en matière de SSCT            | 10026                    |
| <b>Maîtriser la réglementation et ses évolutions en matière d'environnement</b>    | Maîtriser le droit de l'environnement industriel                | 40002                    |
|  | Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise | 40114                    |
|  | Gérer une ICPE  | 40024                    |
|  | Prévenir le contentieux administratif des ICPE                  | 40112                    |



## SOFT SKILLS



| COMPÉTENCES  | FORMATIONS ASSOCIÉES  | RÉFÉRENCE |
|--|---|-----------|
| <b>Piloter les missions des collaborateurs de son équipe et interagir avec les services connexes</b> | Les fondamentaux du management  | 51368     |
|  | Management transversal  | 51028     |
|  | Concilier expertise et management                                     | 51151     |
|  | Les 7 outils d'accompagnement au changement                           | 51243     |
| <b>Piloter les différents projets du service et impliquer les autres services de l'entreprise</b>    | Les clés du management de projet                                      | 52295     |
|  | Le leadership du chef de projet                                       | 52088     |
|  | Travailler sa communication projet                                    | 52352     |
|  | La gestion de projet, ça s'apprend - Formation en ligne               |           |
| <b>Communiquer par différents canaux et adapter sa communication à ses interlocuteurs</b>            | Communication transversale  | 51245     |
|  | Communication écrite et orale opérationnelle                          | 53253     |
|  | Développer une communication persuasive CFPJ                          | 36055     |
| <b>Représenter l'entreprise et ses actions en matière environnementale</b>                           | Affirmer son aisance à l'oral CFPJ                                    | 34002     |
|  | Communiquer avec les élus locaux CFPJ                                 | 38025     |
|  | Interagir avec les médias en situation de crise : média-training CFPJ | 33031     |



BUILD YOUR SINGULARITY

Faire preuve de leadership

Votre leadership à l'épreuve d'un escape game

51399





# CHARGÉ DE MISSION ÉNERGIE

Sous la responsabilité de la direction de l'entreprise ou de l'organisation publique, le chargé de mission énergie définit la stratégie énergétique et pilote les actions et programmes permettant de la faire vivre. Selon les axes prioritaires définis, il peut agir sur différents leviers : performance énergétique des installations ou des bâtiments, développement de solutions de production d'énergies renouvelables, pilotage des consommations ou des contrats d'approvisionnement d'énergie... La transversalité de ses missions nécessite des qualités relationnelles et de communication en complément de ses compétences techniques.



## HARD SKILLS



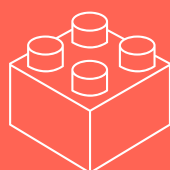
| COMPÉTENCES  | FORMATIONS ASSOCIÉES   | RÉFÉRENCE   |
|--|--|-------------|
| <b>Définir les missions de la fonction</b>   | Coordinateur énergie   | 40122       |
| <b>Analyser les consommations énergétiques pour définir les actions prioritaires</b> | Audit énergétique du bâtiment                                  | 40100       |
|  | Réaliser un audit énergétique de bâtiment                      | 40125       |
|  | Audit énergétique des entreprises                              | sur demande |
| <b>Piloter les programmes d'efficacité énergétique</b>                               | Efficacité énergétique d'un site industriel                    | 40101       |
|  | Maîtriser l'énergie dans les bâtiments                         | 40027       |
|  | Norme ISO 50001  | 40088       |
|  | Gérer ses contrats d'électricité et de gaz                     | 40065       |
| <b>Renforcer la performance énergétique des bâtiments</b>                            | De la RT 2012 à la RE 2020                                     | 40056       |
|  | Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire         | 40120       |
|  | Bâtiments basse consommation et énergie positive               | 40033       |
| <b>Recourir aux énergies renouvelables</b>   | Le cadre réglementaire des énergies renouvelables              | 40068       |
|  | Obtenir les autorisations nécessaires à une installation d'EnR | 40115       |
|  | Produire de l'énergie à partir du biogaz                       | 40080       |



## SOFT SKILLS



| COMPÉTENCES  | FORMATIONS ASSOCIÉES                                    | RÉFÉRENCE |
|--|---|-----------|
| <b>Manager en mode projet</b>  | Les fondamentaux du management de projet                | 52030     |
|  | Réussir la gestion de son projet                        | 52026     |
|  | La gestion de projet, ça s'apprend (Formation en ligne) |           |
| <b>Intégrer la dimension relationnelle et la communication de la gestion de projet</b> | Maîtriser la dimension relationnelle du projet          | 52298     |
|  | Le leadership du chef de projet                         | 52088     |
|  | Piloter la relation client dans les projets             | 52278     |
|  | Travailler sa communication projet                      | 52352     |



## BUILD YOUR SINGULARITY

**Faire preuve de leadership**

Votre leadership à l'épreuve d'un escape game

51399



PERFECTIONNEMENT



CYCLE CERTIFIANT

# RESPONSABLE

## HYGIÈNE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

**Piloter la politique HSSE  
de l'entreprise**



### + VOS DÉFIS

- Disposer des pratiques professionnelles permettant d'identifier et de faire vivre la politique HSSE de l'entreprise
- Acquérir une vision structurante des missions à conduire, des méthodes utilisables, des systèmes de management préconisés et des obligations de communication interne et externe
- Disposer de guides et outils de formation et de communication permettant d'impliquer au mieux l'ensemble des acteurs de l'entreprise

### + VOUS ÊTES

- Cadres souhaitant évoluer sur la fonction de directeur HSSE ou responsables HSSE de site
- Techniciens disposant d'expérience en matière de HSSE et souhaitant prendre des responsabilités de management
- Responsables qualité ou QSE souhaitant élargir leurs compétences

### + PRÉREQUIS

- Avoir les connaissances de base d'encadrement ou une expérience technique dans des domaines relevant de la sécurité et/ou de l'environnement



### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE FFP

La participation au cycle certifiant permet d'obtenir un Certificat Professionnel FFP (CP FFP) « Management de l'hygiène santé sécurité environnement » attestant de la maîtrise de nouvelles compétences.

**15 jours** - 105 heures

Prix HT : **8 340 €** repas inclus

Prix TTC pour les particuliers :

**6 750 €** repas inclus

Réf. : 40079

### 4 MODULES

**MODULE 1** 4 jours

**Les fondamentaux du management HSSE**

**MODULE 2** 3 jours

**Le management de l'environnement**

**MODULE 3** 6 jours

**Manager l'hygiène et la sécurité au travail**

**MODULE 4** 2 jours

**Construire et faire vivre son système de management santé sécurité environnement**

VOIR LE PROGRAMME COMPLET



### VOS FUTURES COMPÉTENCES

Identifier et animer la politique SSE de l'entreprise, au travers tant de la mise en œuvre opérationnelle des outils, que de celle des bonnes pratiques managériales.

## SESSIONS PARIS

### SESSION 1

7-8 avril et 18-19 mai 2021

8 au 10 juin 2021

21 juin 2021\*

6 au 8 août et 7 au 9 septembre 2021

5-6 octobre 2021

11 janvier 2021\*\*

### SESSION 2

13-14 octobre et 17-18 novembre 2021

14 au 16 décembre 2021

6 janvier 2022\*

12 au 14 janvier et 8 au 10 février 2022

9-10 mars 2022

20 juin 2022\*

\* cours en ligne pour le mémoire : 1 heure de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

\*\* cours en ligne pour les retours d'expérience : 1 heure de 11h à 12h (convocation à 10h30)

PERFECTIONNEMENT



CYCLE CERTIFIANT

# RESPONSABLE ÉNERGIE EN ENTREPRISE

**CPF**  
236211

 Disponible sur **moncompteformation**
**15 jours** - 105 heures

 Prix HT : **8 340 €**

 Prix TTC pour les particuliers :  
**6 750 €** repas inclus

Réf. : 40083

**Gérer l'énergie et piloter  
les projets de A à Z**


## + VOS DÉFIS

- Monter, conduire et gérer un projet énergie depuis le recensement des besoins jusqu'à l'obtention des résultats
- Planifier les étapes du projet et gérer les interfaces entre tous les acteurs
- Gérer la maîtrise d'ouvrage au travers des aspects administratifs, techniques, financiers et juridiques

## + VOUS ÊTES

- Responsables techniques ou maintenance souhaitant devenir responsables énergie
- Responsables environnement souhaitant élargir leurs compétences en matière d'économies d'énergies

## + PRÉREQUIS

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux énergétiques et les technologies associées



### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE FFP

La participation au cycle certifiant permet d'obtenir un Certificat Professionnel FFP (CP FFP) « Management de l'énergie en entreprise » attestant de la maîtrise de nouvelles compétences.

## 4 MODULES

**MODULE 1** 4 jours

**Maîtriser les fondamentaux en matière d'énergie**
**MODULE 2** 2 jours

**Définir le rôle et les missions du responsable énergie**
**MODULE 3** 5 jours

**Maîtriser ou réduire les consommations d'énergie**
**MODULE 4** 4 jours

**Gérer ses consommations et ses approvisionnements en énergie**

VOIR LE PROGRAMME COMPLET

## VOS FUTURES COMPÉTENCES

Gérer l'énergie pour son entreprise, tant sur les aspects techniques, qu'économiques et contractuels, afin d'assurer la compétitivité de son activité

## SESSIONS PARIS

### SESSION 1

7-8 avril et 18-19 mai 2021

8-9 juin 2021

24 juin 2021\*

6-7 juillet et 7 au 9 septembre 2021

5-6 octobre et 3-4 novembre 2021

15 mars 2022\*\*

### SESSION 2

13-14 octobre et 17-18 novembre 2021

15-16 décembre 2021

13 au 15 janvier

27 janvier 2022\*

9-10 février 2022

10-11 mars et 6-7 avril 2022

9 septembre 2022\*\*

\* cours en ligne pour le mémoire : 1 heure de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

\*\* cours en ligne pour les retours d'expérience : 1 heure de 11h à 12h (convocation à 10h30)

INITIATION

## Acquérir les bases des obligations légales en environnement

Valider sa conformité réglementaire

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>2 heures</b><br>de 11h à 13h | 30 mars 2021<br>1 <sup>er</sup> juillet 2021<br>3 décembre 2021 |
| Prix HT : <b>190 €</b>          | Réf. : 40109  |

### OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes du droit de l'environnement.
- Comprendre les principes de la conformité réglementaire.
- Déterminer les réglementations applicables à son installation.

### PRÉREQUIS

Connaître l'activité de son entreprise ou organisation et le type de substances utilisées le cas échéant

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables administratifs, financiers, RH, secrétaires généraux...  
Juristes généralistes  
Toute personne souhaitant identifier et comprendre les enjeux et les règles environnementales pesant sur son activité

### PROGRAMME

#### ÉTAPE 1 60 minutes pour identifier les principes et les règles encadrant les obligations légales en environnement

- Identifier les principaux textes européens et nationaux établissant les règles en matière de droit de l'environnement
- Définir les principaux domaines du droit de l'environnement : eau, air, déchets, sites et sols pollués
- Comprendre les principes de la réglementation et de la nomenclature ICPE

#### ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur la réglementation applicable à son entité

À partir des explications apportées durant la 1<sup>re</sup> heure, recherche des textes applicables à son activité

**Exercices d'application** : identification de la rubrique ICPE à laquelle l'activité de son entreprise est rattachée et des textes associés

#### ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

- Partage d'expériences** : les enjeux et risques en cas de non-conformité environnementale
- La démarche à mettre en œuvre pour s'assurer de la conformité de son entreprise
  - Les sanctions et responsabilités encourues

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

INITIATION

## Acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise

Respecter la réglementation et les bonnes pratiques

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>2 heures</b><br>de 11h à 13h | 21 mai 2021<br>28 septembre 2021<br>9 décembre 2021 |
| Prix HT : <b>190 €</b>          | Réf. : 40119  |

### OBJECTIFS

- Identifier la réglementation applicable aux différentes catégories de déchets
- Décrire les obligations et actions majeures définies dans la réglementation
- Définir les actions clés à mettre en œuvre dans son entreprise pour assurer sa conformité réglementaire

### PRÉREQUIS

Connaître l'activité de son entreprise et pouvoir déterminer les types de déchets produits

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables administratifs et des services généraux  
Ingénieurs et techniciens  
Toute personne impliquée dans la gestion des déchets de son service ou de son entreprise

### PROGRAMME

#### ÉTAPE 1 60 minutes pour identifier les obligations réglementaires en matière de gestion des déchets

- Définir les déchets et les différencier selon la nomenclature européenne
- Identifier les principales responsabilités (civiles, pénales et administratives)
- Mettre en pratique les obligations réglementaires à travers le registre, le BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) et la déclaration annuelle

#### ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur le registre des déchets

À partir des explications apportées durant la 1<sup>re</sup> heure, utilisation du registre déchets

**Exercice d'application** : identification des thématiques à inclure dans le registre déchets

#### ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

- Partage d'expériences** : remplir correctement un BSD, les pièges à éviter
- Compléter le bordereau de suivi de déchets : qui, quand, comment
  - Trouver la bonne organisation interne pour suivre ses déchets

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PERFECTIONNEMENT

NEW

## Prévenir le contentieux administratif des ICPE

De l'identification des risques à la mise en œuvre d'un référé

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>2 heures</b><br>de 11h à 13h | 25 mars 2021<br>8 juin 2021<br>9 novembre 2021 |
| Prix HT : <b>190 €</b>          | Réf. : 40112                                   |

### OBJECTIFS

- Identifier les requérants et les délais de recours associés au contentieux des ICPE
- Analyser les sanctions administratives et les procédures pour prévenir et gérer le contentieux

### PRÉREQUIS

Connaître les bases de la réglementation applicable aux ICPE

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs de sites  
Directeurs juridiques et juristes  
Directeurs environnement

### PROGRAMME

#### ÉTAPE 1 60 minutes pour identifier les fondements et gérer le risque contentieux en matière d'ICPE

- Déterminer les requérants, leur intérêt à agir et les délais de recours
- Identifier les pouvoirs du juge administratif en plein contentieux : modification des prescriptions techniques, suspension du fonctionnement, annulation de l'autorisation et poursuite de l'exploitation, injonction au préfet

#### ÉTAPE 2 15 minutes pour s'exercer sur son poste

À partir des explications apportées durant la première heure, analyse commentée de recours de tiers devant les juridictions

#### ÉTAPE 3 45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques

- Partage d'expériences** : identification des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de référés
- Mettre en œuvre un référé-suspension de droit commun et des référés spéciaux
  - Gérer le contentieux administratif des sanctions administratives : mise en demeure, arrêté de consignation, amendes et astreintes.

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

# THÈME 1

# DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ICPE SITES ET SOLS POLLUÉS

**ARTICLE**

**LAURA CECCARELLI-LE GUEN**

Avocate associée  
DS Avocats



## Comment le décret du 3 juillet 2020 organise-t-il l'autonomie fonctionnelle de l'autorité environnementale ?

(...) Le décret du 3 juillet 2020, qui a fait l'objet d'une consultation publique réunissant de nombreuses contributions, vise à appliquer l'article 31 de cette loi et à mettre en conformité les dispositions réglementaires avec les exigences jurisprudentielles posées par le Conseil d'État.

Ce décret désigne notamment le préfet de région (pour les projets ne relevant pas du ministre chargé de l'environnement ni de la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable) ou le préfet de département (pour les demandes

d'enregistrement) comme autorités chargées de l'examen au cas par cas.

En revanche, la mission d'autorité environnementale est désormais réservée au ministre chargé de l'environnement, à la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (Ae CGEDD), et à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) du CGEDD (dont les avis sont préparés par des agents de la DREAL placés sous l'autorité fonctionnelle du président de la MRAe) (...)

RETROUVER L'ARTICLE COMPLET SUR NOTRE BLOG  
« LE BLOG DU DROIT DE L'URBANISME  
ET DE L'AMÉNAGEMENT » 

# DÉCOUVRIR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Niveau 1 - Évaluer ses contraintes réglementaires en matière d'obligations environnementales

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40001

## Paris

27-28 mai 2021  
11-12 octobre 2021  
2-3 février 2022

## À distance

2-3 février 2021

### OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes applicables en droit de l'environnement industriel
- Situer le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés
- Analyser les risques encourus en cas de non-conformité réglementaire

### PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les impacts environnementaux du secteur industriel

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement et HSE  
Responsables techniques  
Juristes

### COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier ses contraintes réglementaires en matière d'environnement, ses responsabilités et les risques encourus en cas d'infraction

### PROGRAMME

#### Intégrer l'essentiel de la réglementation et ses enjeux pratiques

#### Connaître les sources internationales du droit de l'environnement

#### Comprendre les liens entre le droit européen et le droit national de l'environnement

#### Identifier les acteurs du droit de l'environnement

- L'État négociateur
- Les administrations publiques centralisées : les ministères
- Les services décentralisés
- Les administrations
- Les établissements publics

#### Analyser les textes applicables

- L'autorisation unique obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017
- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Sites et sols pollués
- Déchets, eau, air
- Bruit
- Biodiversité

- Énergie

**Mise en situation** : détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise

#### Évaluer les fondements et enjeux de la responsabilité de l'entreprise et de son dirigeant


#### Comprendre l'organisation juridictionnelle

- Les juridictions compétentes
- Modalités et voies de recours

#### Analyser les enjeux de la responsabilité civile, pénale, administrative et environnementale

- Comprendre le principe de responsabilité
- Mise en œuvre de la responsabilité
- Identifier les sanctions applicables
- Décrire les mesures de prévention
- Analyses d'exemples de jurisprudence

**Exercice d'application** : constat lors d'une visite de l'inspection de l'environnement d'une non-conformité à la réglementation environnementale et détermination des conséquences et de la conduite à adopter

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# MAÎTRISER LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Assurer la conformité environnementale de son entreprise

**4 jours** - 28 heures

Prix HT : **2 440 €**  
repas inclus

Réf. : 40002

## Paris

11-12 mars,  
8-9 avril et  
4 juin 2021\*

6-7 octobre,  
3-4 novembre et  
16 décembre 2021\*

7-8 décembre 2021,  
18-19 janvier et  
10 mars 2022\*

## \*Cours en ligne

Pour les retours d'expérience : 1h de 11h à 12h (convocation à 10h30)

### OBJECTIFS

- Évaluer les exigences réglementaires auxquelles l'entreprise doit répondre
- Les mettre en pratique
- Mesurer les risques de fautes ou d'infractions au droit de l'environnement

### PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les impacts environnementaux du secteur industriel

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement et sécurité  
Responsables techniques  
Responsables juridiques et juristes

### COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer la conformité de son entreprise et prévenir tout risque de contentieux

### INTERVENANT

Sacha BRODETSKY  
Annaud VERMERSCH,  
Avocats  
DS AVOCATS

### PROGRAMME

#### Module 1 - Maîtriser les fondements du droit de l'environnement et les enjeux de responsabilité associée

- Intégrer la réglementation applicable aux déchets

**Étude de cas** : détermination des responsabilités encourues suite à un rejet polluant dans un cours d'eau

#### MODULE 2 - Appliquer la réglementation des installations classées et des risques technologiques

- Maîtriser le cadre réglementaire des installations classées
- Ouvrir un site ICPE
- Exploiter un site ICPE
- Fermer un site ICPE

**Exercice d'application** : détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise

#### MODULE 3 - Intégrer la réglementation applicable aux sites et sols pollués

- Maîtriser les principes de la politique nationale des sites et sols pollués

- Cerner les enjeux de l'article 173 de la loi ALUR
  - Définir les enjeux des secteurs d'information sur les sols (SIS)
  - Maîtriser les obligations d'informations renforcées
  - Définir la hiérarchie des responsables
  - Cerner la portée et l'intérêt de la procédure du tiers intéressé
  - Définir les obligations et responsabilités des maîtres d'ouvrage
  - Analyser la portée des servitudes
- Exercice d'application** : rédaction de clauses de garanties de passif environnemental

#### MODULE 4 - Maîtriser les impacts environnementaux de l'activité

- Cerner les enjeux environnementaux et de développement durable applicables à l'immobilier
- Maîtriser la réglementation applicable à la publication d'informations extra-financières des entreprises
- Cerner les enjeux de la "compliance" au sein de l'entreprise

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



# GÉRER UNE ICPE

Organiser la gestion de son ICPE dans le respect de la réglementation



**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40024

## Paris

18-19 mai 2021  
4-5 octobre 2021  
1<sup>er</sup>-2 décembre 2021

## A distance

28-29 janvier 2021  
22-23 novembre 2021

### OBJECTIFS

- Identifier le cadre juridique applicable aux installations classées
- Décrire les démarches à mettre en œuvre aux différentes étapes de la vie d'un site
- Analyser les risques de mise en jeu de la responsabilité et les sanctions

### PRÉREQUIS

Avoir des notions de base sur les enjeux réglementaires, administratifs et techniques de la gestion d'une ICPE

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs de site  
Responsables techniques et environnement

### COMPÉTENCES ACQUISES

Se conformer aux obligations administratives afin de gérer son ICPE

### INTERVENANTS

Dominique EBERENTZ  
Consultant expert ICPE  
CABINET EBERENTZ  
CONSULTANTS  
Bertrand BURG  
Avocat Spécialiste en droit de l'environnement  
URBALEGIS

### PROGRAMME

#### Analyser les textes applicables

- La législation des installations classées, la nomenclature ICPE, les régimes de la déclaration, de l'enregistrement et de l'autorisation
- Exercice d'application** : identification des rubriques récurrentes sur un site classé ICPE
- La réforme de l'étude d'impact et de l'enquête publique
- L'incidence des directive IED et SEVESO III et de leurs textes d'application
- Le certificat de projet et l'autorisation unique

#### Maîtriser la procédure administrative pour l'ouverture de l'installation

##### Identifier les précautions à prendre selon le régime applicable

- La déclaration
- Le régime d'enregistrement
- La nouvelle procédure d'autorisation environnementale unique
- Exercice d'application** : identification des points clés de la réforme de l'étude d'impact sur la base de retours d'expérience

- Les exigences liées à la transposition de la directive Seveso III
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles)  
**Étude de cas** : analyse d'un schéma récapitulatif d'une demande d'autorisation d'exploiter
- La constitution des garanties financières**
- Cerner les enjeux juridiques et financiers en cours d'exploitation**
- Développer des relations avec la DREAL
- Faire face à un contentieux administratif des ICPE  
**Étude de cas** : présentation d'un retour d'expérience en matière de contentieux de demande d'autorisation d'exploitation
- Identifier les responsabilités civile et pénale du fait des dommages causés par l'installation
- Intégrer les contraintes lors de la cession ou de la fermeture de l'installation**
- Changer d'exploitant
- Audits techniques et évaluation du passif environnemental
- Procédure de fermeture du site

PROGRAMME DÉTAILLÉ

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE



# RÉUSSIR L'ÉTUDE D'IMPACT D'UNE ICPE

Mettre en œuvre les outils techniques et méthodologiques appropriés

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 440 €**  
repas inclus

Réf. : 40031

## Paris

1<sup>er</sup>-2 juin 2021  
18-19 novembre 2021

### OBJECTIFS

- Expliquer les principes et la méthodologie de l'étude d'impact d'une ICPE
- Appliquer les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de formalisation
- Formuler les mesures de réduction des impacts ou de compensation

### PRÉREQUIS

Connaître le cadre réglementaire des ICPE

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement  
Responsables d'études d'impact ou de projets

### COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en place l'étude d'impact de son installation au travers des éléments techniques et pratiques clés

### INTERVENANT

Dominique EBERENTZ  
Consultant expert ICPE  
CABINET EBERENTZ  
CONSULTANTS

### PROGRAMME

#### Valider le cadre réglementaire

#### Maîtriser le contenu et les nouveautés introduites par la réforme des études d'impact

- Étude de cas** : analyse du plan détaillé d'une étude d'impact d'après un exemple concret
- Présenter l'état initial du site et de son environnement
- Étude de cas** : identifier les mesures et analyses envisageables pour qualifier l'état de référence
- Analyser les impacts sur l'environnement
- Étude de cas** : analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants
- Analyser l'origine, la nature et la gravité des impacts
- Justifier le choix du projet et présenter les mesures de maîtrise des impacts ou de compensation

- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations?  
**Étude de cas** : identification des MTD récurrentes et transverses
- Mettre en œuvre les mesures compensatoires selon la loi " Biodiversité " du 8 août 2016
- Évaluer les risques pour la santé des populations  
**Partage d'expériences** : les différents types de scénarios d'exposition des riverains

PROGRAMME DÉTAILLÉ

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE





# GÉRER LES SITES ET SOLS POLLUÉS

Organiser la gestion administrative, juridique et technique d'un site pollué

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40016

## Paris

23-24 mars 2021

2-3 juin 2021

13-14 octobre 2021

**Lyon, Bordeaux, Nantes et Lille**

2-3 juin 2021

## À distance

4-5 février 2021

26-27 août 2021

14-15 décembre 2021

La loi ALUR a créé un cadre législatif dédié et de nouvelles opportunités et obligations pour les différents acteurs publics et privés concernés par des sites pollués. C'est pourquoi, afin de sécuriser vos opérations immobilières et foncières, il est fondamental de maîtriser les différents niveaux de responsabilités et les obligations qui s'y rattachent, puis d'étudier les solutions de gestion visant à réhabiliter le site concerné.

### OBJECTIFS

- Identifier le cadre juridique et l'étendue des responsabilités en matière de sols pollués
- Décrire les différentes méthodes d'évaluation des risques
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention des risques

### PRÉREQUIS

Connaître les bases de la prévention des impacts environnementaux des sites industriels

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de site  
Responsables de service foncier  
Ingénieurs environnement, sécurité et qualité

### COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer les aspects techniques et juridiques en cas de pollution des sols

### INTERVENANTS

Isabelle GUITTON  
Avocat à la Cour  
ECOLEX

Laura VERDIER  
Consultante environnement  
LVR CONSULTING

### PROGRAMME

#### Assimiler le cadre juridique de la gestion des sites pollués

##### Intégrer la réglementation française et les textes applicables en matière de pollution

##### Maîtriser la procédure administrative de fermeture d'un site industriel

- Identifier le responsable de la remise en état
  - Recenser les solutions en cas de liquidation, de pollueur insolvable, de site orphelin...
  - Déterminer l'usage futur du site et les servitudes à mettre en place
- Étude de cas :** mise en œuvre de la procédure de remise en état en fin d'activité

##### Les responsabilités administrative, civile et pénale du pollueur

##### Sécuriser les opérations d'acquisition ou de cession de sites pollués

- Identifier les obligations d'information
- Réussir un audit d'acquisition ou de cession : objet, contenu et étapes

- Réussir la rédaction des contrats de cession et des garanties de passif environnemental
- Étude de cas :** analyse commentée de décisions de justice suite à un recours des acquéreurs

##### Évaluer la pollution et préparer la réhabilitation d'un site

##### Cerner la politique nationale en matière de sols pollués

##### Évaluer les risques de pollution

- Identifier les sources d'information (BASOL, BASIAS), les rôles et responsabilités des acteurs
  - Analyser les outils existants en matière d'évaluation des risques
  - Connaître l'outil d'Interprétation de l'État des Milieux (IEM)
  - Mettre en œuvre un plan de gestion
- Exercice d'application :** choix d'une démarche de gestion, IEM ou plan de gestion

##### Procéder à la réhabilitation d'un site

- Déterminer des critères pertinents
- Mettre en place un projet de réhabilitation
- Analyser les différentes techniques de traitement, leurs avantages et leurs coûts

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne





# LES TECHNIQUES DE DÉPOLLUTION DES SOLS

Choisir la technique de dépollution adaptée à la réhabilitation d'un site pollué

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 440 €**  
repas inclus

Réf. : 40034

## Paris

15-16 juin 2021  
29-30 septembre 2021

## Lyon

25-26 mars 2021  
7-8 décembre 2021

### OBJECTIFS

- Identifier les pollutions et le comportement des polluants dans les nappes et les sols
- Appliquer les différentes méthodes de réhabilitation des sols et de dépollution des eaux souterraines
- Construire un projet de dépollution

### PRÉREQUIS

Connaître les bases réglementaires et méthodologiques de la gestion des sites et sols pollués

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement, sécurité et qualité  
Ingénieurs et techniciens

### COMPÉTENCES ACQUISES

Caractériser et identifier les techniques de traitement des sols en fonction de la nature des polluants présents

### INTERVENANT

Claude MICHELOT  
Directeur Ville et territoires  
GINGER BURGEAP

### PROGRAMME

#### Maîtriser les principales caractéristiques des pollutions

- Identifier les principales familles de polluants
- Définir l'influence des paramètres des polluants
- Apprécier l'influence des paramètres du milieu sur le comportement des polluants

#### Analyser les techniques de réhabilitation

##### Connaître les différents types de traitements

- Identifier les techniques de confinement et d'immobilisation par stabilisation pour les sols
- Inventorier les techniques de confinement hydraulique pour les eaux souterraines
- Étudier les techniques de dépollution pour les sols et les eaux souterraines : procédés physiques in situ et ex situ, thermiques, chimiques, biologiques...

##### Comparer les avantages et les inconvénients de ces techniques ainsi que leurs coûts

- Mettre en place un traitement rapide
- Déterminer un traitement économique

**Exercice d'application** : calcul des coûts d'une opération

#### Identifier les évolutions futures à travers l'état des lieux des dernières technologies innovantes

#### Choisir la technique de dépollution la mieux adaptée à chaque contexte

##### Hiérarchiser les priorités de la réhabilitation

##### Prendre en compte les résultats du plan de gestion et de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) pour une réhabilitation optimale

##### Cerner la notion de bilan coûts-avantages

##### Définir les critères pertinents pour le choix

**Exercice d'application** : choix de la technique de dépollution à adopter en fonction de différents contextes : milieu urbain, rural, pollution par des hydrocarbures, des solvants, des métaux...

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

Cours en ligne

# SOLS POLLUÉS, FRICHES, CHANGEMENTS D'USAGE

Gérer la valorisation d'un site en toute sécurité juridique et méthodologique

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **940 €**  
repas inclus

Réf. : 40025

## Paris

19 mars 2021  
24 juin 2021  
4 novembre 2021

### OBJECTIFS

- Décrire les enjeux de l'achat, la cession et le devenir des friches industrielles
- Mettre en œuvre les possibilités de réaménagement
- Analyser les contraintes juridiques et financières

### PRÉREQUIS

Connaître les bases du cadre réglementaire de la gestion des sites pollués

### COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter une opération de cession ou d'acquisition de sites pollués en toute sécurité juridique et méthodologique

### INTERVENANTS

Gwladys BEAUCHET  
Gregory GUTIERREZ  
Avocats Associés  
DS AVOCATS

### PROGRAMME

#### Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'un site pollué

##### Gérer la sortie d'activité

- Caractériser l'état du terrain et analyser la situation d'urbanisme
- Prendre en compte l'usage futur envisagé du site
- Maîtriser la démarche et les obligations administratives
- Comprendre la hiérarchie des responsables
- Envisager la substitution de l'exploitant par un tiers intéressé
- Connaître les solutions en cas de site orphelin

##### Étude de cas : analyse commentée d'un arrêté préfectoral de remise en état

##### Réussir la "dépollution"

- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet immobilier
- Conduire les travaux et tenir les délais
- Obtenir la " validation " administrative des opérations de "dépollution"

**Étude de cas** : analyse commentée d'un rapport d'audit technique

#### Sécuriser la cession d'un site

- Identifier les obligations du vendeur et de l'acquéreur
  - Appréhender les sanctions du défaut d'information
  - Analyser les principales décisions de jurisprudence
  - Maîtriser les mécanismes de cessions amiables ou forcées
  - Accorder des garanties pertinentes et adaptées
- Exercice d'application** : rédaction de garanties de passif cas acheteur et cas vendeur

#### Maîtriser le devenir du site

- Maîtriser les vecteurs de contrainte
- Comprendre les règles relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

## THÈME 2

# DÉCHETS EAU SANTÉ ET SÉCURITÉ RISQUES

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire :  
quelques chiffres pour repérer les enjeux !

### QUELQUES CHIFFRES

**200  
millions**

**de bouteilles en plastique**  
jetées dans la nature chaque  
année en France

**630  
millions**

**d'euros de produits neufs**  
invendus sont détruits chaque  
année

**40%**

**seulement des pannes**  
des produits électriques et  
électroniques donnent lieu à  
une réparation en France

**30  
kilos**

**d'imprimés publicitaires**  
par foyer, par an, transitent  
dans les boîtes aux lettres  
des Français

### LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**800 000**

**emplois potentiels**  
en France dans le domaine  
de l'économie circulaire

**1  
tonne**

**de déchets recyclés**  
= 10 fois plus d'emplois  
créés qu'une tonne de  
déchets enfouis

**500  
millions**

**d'euros d'économies**  
par an pour les  
collectivités





# GÉRER LES DÉCHETS INDUSTRIELS

Mettre en œuvre le traitement des déchets selon la réglementation en vigueur

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40008

## Paris

1<sup>er</sup>-2 avril 2021  
1<sup>er</sup>-2 juillet 2021  
4-5 octobre 2021

## Lyon, Bordeaux, Nantes et Lille

4-5 octobre 2021

## À distance

10-11 mars 2021  
1<sup>er</sup>-2 décembre 2021

Toute activité industrielle génère une production de déchets pour lesquels l'exploitant est tenu de mettre en place une politique de gestion au travers des choix de collecte, de traitement et de valorisation conformément à la réglementation. Celle-ci doit donc être maîtrisée afin d'adapter l'organisation et la sélection des solutions techniques aux différentes catégories de déchets.

### OBJECTIFS

- Identifier et maîtriser les différents déchets produits par l'entreprise
- Appliquer les obligations réglementaires
- Choisir les filières de traitement et d'élimination des déchets

### PRÉREQUIS

Connaître les enjeux de la prévention des impacts environnementaux des sites industriels

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement, sécurité et qualité  
Responsables production et maintenance  
Ingénieurs et techniciens

### COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les étapes de traitement de ses déchets conformément à la réglementation en vigueur

### INTERVENANT

Anne-Laure PATY  
Consultante, formatrice  
Services et gestion des déchets, RSE

### PROGRAMME

#### Évaluer et améliorer la gestion des déchets

##### Définir et classer les déchets

- Les définitions du déchet
- La nomenclature européenne des déchets
- Les différentes catégories de déchets et les propriétés qui les rendent dangereux
- Les déchets particuliers

**Exercice d'application :** recherche des Codes européens associés à différents déchets produits dans l'entreprise

##### Cerner la réglementation qui s'applique

- Connaître la hiérarchie des textes et les grands principes
- La nouvelle loi sur l'économie circulaire et la synthèse des principaux textes
- Traduire de manière opérationnelle les exigences légales
- Les responsabilités civile et pénale
- La nécessité d'une veille réglementaire

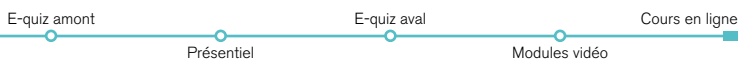
#### Maîtriser la gestion opérationnelle des déchets

##### Trier, stocker, transporter et valoriser les déchets industriels

- Connaître le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire
- Mettre en œuvre le tri et la réduction à la source
- Appliquer les règles de stockage et d'étiquetage  
**Exercice d'application :** analyse d'une Fiche de Données Sécurité (FDS)
- Intégrer les opérations de transport, courtage et négoce de déchets
- Les différents modes de traitement des déchets  
**Étude de cas :** analyse commentée du cycle de vie de plusieurs types de déchets industriels
- **Améliorer la gestion des déchets**
- Les obligations de tri à la source
- Les obligations et méthodes de gestion d'un registre déchets  
**Exercice d'application :** prise en mains d'un registre déchets
- La déclaration annuelle des déchets pour les ICPE
- Remplir correctement un Bordereau de Suivi de Déchets (BSD)  
**Étude de cas :** analyse détaillée d'un BSD et mise en situation

PROGRAMME DÉTAILLÉ

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE



# GÉRER LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (DAE)

Mettre en œuvre les bonnes pratiques selon les obligations réglementaires

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **940 €**  
repas inclus

Réf. : 40123

Paris

1<sup>er</sup> juillet 2021

1<sup>er</sup> décembre 2021

**À distance**

10 mars 2021

## OBJECTIFS

- Maîtriser les définitions et catégories de déchets
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Mettre en œuvre la gestion des déchets

## PRÉREQUIS

Connaître les enjeux environnementaux de son activité économique

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement, sécurité et qualité  
Chargés de mission environnement, développement durable

## COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets

## INTERVENANT

Anne-Laure PATY  
Consultante, formatrice Services et gestion des déchets, RSE

## PROGRAMME

### Respecter la réglementation en matière de gestion des déchets

#### Se repérer dans la définition et les typologies de déchets

- Définir un déchet
  - La nomenclature européenne des déchets
  - Les différentes catégories de déchets non dangereux et dangereux
- Exercice d'application :** recherche des Codes européens associés à différents déchets produits dans l'entreprise

#### Identifier le cadre réglementaire

- Connaître la hiérarchie des textes et les grands principes
- Maîtriser l'essentiel des principaux textes réglementaires
- Traduire de manière opérationnelle les exigences légales
- Identifier les responsabilités civile et pénale
- Effectuer la veille réglementaire

### Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des DAE

#### Triier et stocker les déchets

- Connaître le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire
  - Les obligations de tri à la source : papier, biodéchets, métal, plastique, verre, bois
  - Mettre en œuvre le tri et la réduction à la source
  - Appliquer les règles de stockage et d'étiquetage
  - Les obligations et méthodes de gestion d'un registre déchets
- Exercice d'application :** prise en mains d'un registre déchets

#### Transporter et valoriser les déchets

- Intégrer les opérations de transport, courtage et négoce de déchets
  - Différencier les filières de traitement et de valorisation : réemploi et réutilisation, recyclage et valorisation
  - Intégrer le rôle de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP)
- Étude de cas :** analyse commentée du cycle de vie de plusieurs

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# ÉCOCONCEPTION : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LA CONCEPTION DE SES PRODUITS

Mettre en œuvre la méthodologie adaptée à son activité

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1395 €**  
repas inclus

Réf. : 40124

Paris

27-28 mai 2021

17-18 novembre 2021

## OBJECTIFS

- Définir une méthodologie d'écoconception et la stratégie de l'entreprise
- Identifier les outils et méthodes d'évaluation environnementale multi ou monocritère de son activité
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'écoconception adaptés

## PRÉREQUIS

Être confronté aux enjeux environnementaux de son entreprise

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables développement durable et environnement  
Responsables production, qualité  
Responsables marketing

## COMPÉTENCES ACQUISES

Pouvoir lancer une démarche interne pour éco-concevoir les produits ou services de son entreprise

## INTERVENANT

Vincent VANEL  
Directeur éco-innovation GREENATION

## PROGRAMME

### Définir l'écoconception et maîtriser ses fondements

#### Maîtriser les enjeux, contraintes et opportunités

- La pression des ressources naturelles
- Maîtriser le cadre réglementaire et normatif
- Répondre aux attentes du marché et analyser l'enjeu concurrentiel

#### Prendre en compte l'écologie dans la conception des produits : les différentes approches

- Considérer l'environnement dans une approche multicritères
  - Identifier les impacts environnementaux, sociaux et économique : l'approche " cycle de vie "
- Étude de cas :** comparaison des méthodes d'analyse appliquées à un produit et identification de celle adaptée à un produit ou service donné
- L'innovation : recourir aux méthodologies pour intégrer l'écologie dans la conception des produits

#### Mettre en place la démarche d'écoconception : les étapes et outils

### Mettre en œuvre la méthode d'évaluation environnementale adaptée à son activité

- Analyse du cycle de vie : appréhender les 4 étapes selon les exigences de l'ISO 14044
  - Interpréter les résultats
- Exercice d'application :** comparaison de deux lignes produits/services selon l'ACV, outil bilan produit
- Définir le contenu énergétique et/ou l'empreinte carbone de son produit ou activité

#### Mettre en œuvre la démarche " produits "

- Recourir aux normes, référentiels, guides sectoriels
- Identifier les méthodes d'aide à la créativité et à l'innovation
- Obtenir l'adhésion en interne
- Savoir appréhender une démarche d'écoconception intégrée au cycle de développement de tout nouveau produit
- Construire un plan d'action d'optimisation d'approvisionnement et de consommation des ressources

#### Valoriser les produits écoconçus : bonnes pratiques et pièges à éviter

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



# GÉRER LES EFFLUENTS INDUSTRIELS

Choisir la solution de gestion adaptée à son site industriel

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 440 €**  
repas inclus

Réf. : 40098

Paris

8-9 juin 2021  
8-9 décembre 2021

## OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire
- Adapter le procédé de traitement des effluents à l'activité du site industriel
- Rechercher les opportunités de réduction des effluents

## PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion de l'eau dans l'industrie

## PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'exploitation  
Directeurs environnement et qualité  
Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études

## COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en place la solution de gestion des effluents adaptée à son site industriel assurant sa conformité réglementaire

## INTERVENANT

Thierry LEGUBE  
Expert consultant en traitement de l'eau et d'effluents en industrie

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre réglementaire en matière de rejets industriels

- Appliquer la législation sur l'eau et sur l'environnement
- Respecter les obligations administratives

### Choisir le procédé de traitement des effluents adapté

#### Caractériser les polluants

- Identifier les polluants présents dans les effluents industriels
- Définir leurs impacts sur la santé et l'environnement

**Exercice d'application** : caractérisation d'effluents sur la base de données de prélèvements

#### Comparer les procédés de traitement des effluents liquides

- Les différentes technologies
- Identifier leurs domaines d'application
- Analyser les avantages et inconvénients de chaque procédé

**Exercice d'application** : identification du traitement adapté à différents types d'effluents

### Identifier les procédés de traitement des boues

- Appréhender les différents types de boues et leur principales caractéristiques
- Définir les techniques de traitement selon la nature des boues : oxydation, déshydratation, séchage...

- Identifier les solutions de valorisation des boues : énergétiques, fertilisants

### Appréhender les opportunités de réduction des effluents : concentration et récupération, régénération

- Intégrer les objectifs et principes de ces solutions : réduction des volumes et des flux

- Analyser les conditions de faisabilité en fonction du site

**Exercice d'application** : validation de la faisabilité de mise en œuvre d'un procédé de réduction des effluents à partir de données d'un site

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION

BEST  
OF

# GESTION ENVIRONNEMENTALE DES EAUX DE PLUIE

Concevoir et mettre en œuvre une solution d'assainissement pluvial

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **895 €**  
repas inclus

Réf. : 40020

Paris

9 juin 2021  
4 novembre 2021

A distance

12 mars 2021

## OBJECTIFS

- Identifier la réglementation
- Mettre en œuvre les solutions techniques
- Appréhender le dimensionnement d'une solution compensatoire d'eau pluviale

## PRÉREQUIS

Connaître les enjeux de la gestion des eaux de pluie

## PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, ingénieurs et techniciens de services d'assainissement  
Maîtres d'œuvre et architectes

## COMPÉTENCES ACQUISES

Définir la solution technique d'assainissement pluvial conforme aux contraintes réglementaires et techniques d'un projet

## INTERVENANT

Dominique SALIN  
Ingénieur Conseil  
ICARE

## PROGRAMME

### Appliquer le cadre réglementaire Intégrer la réglementation européenne et la Directive cadre sur l'eau

#### Maîtriser la réglementation nationale

- La Loi sur l'eau, les textes d'application et les procédures d'autorisation et de déclaration

- Se conformer au dossier Loi sur l'eau
- Les liens avec l'urbanisme

### Maîtriser les connaissances de base sur les eaux pluviales

#### Appréhender les paramètres hydrologiques

- Intégrer les données pluviométriques et définir la "période de retour"
- Évaluer la relation pluie-débit
- Réaliser et interpréter un hydrogramme de ruissellement

- Évaluer les volumes de rétention nécessaires selon différentes méthodes
- Exercice d'application** : calcul des débits et dimensionnement des volumes de rétention nécessaires

#### Caractériser la pollution issue des eaux de pluie

- Identifier les types et les origines des polluants

- Analyser les impacts à court et long termes sur le milieu récepteur
- Appréhender les méthodes de traitement avant et après entrée dans les réseaux

### Identifier et dimensionner les solutions techniques de gestion des eaux pluviales

#### Comparer les solutions de gestion à la parcelle

**Étude de cas** : analyse commentée de différentes réalisations et identification des bonnes pratiques à retenir

#### Comparer les solutions de gestion en grand

**Exercice d'application** : dimensionnement de différentes solutions selon les données de projets réels

#### Définir les critères de choix entre les solutions de rétention et d'infiltration

- Le contexte local
- Les modalités de construction et d'entretien
- Les coûts associés

#### La réutilisation des eaux de pluie

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

**3 jours** - 21 heuresPrix HT : **1 895 €**  
repas inclus

Réf. : 40042

**Paris**

5-7 juillet et

28 septembre 2021\*

6 au 8 octobre 2021 et

14 janvier 2022\*

**À distance**

11-12 et 19 mars et

17 mai 2021\*

23-24 et 30 novembre et

14 janvier 2022\*

**\*Cours en ligne**

Pour les retours

d'expérience : 1h

de 11h à 12h

(convocation à 10h30)

Dans une entreprise, différents types de risques professionnels coexistent pouvant porter atteinte aux conditions de travail, à la sécurité du matériel ou des personnes et à l'environnement. Pour réussir sa mission de maîtrise des risques, le responsable Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) doit mener à bien, en collaboration avec les différents acteurs concernés, les actions appropriées d'évaluation et de prévention.

**OBJECTIFS**

- Identifier la réglementation et les responsabilités en matière d'hygiène, sécurité, environnement
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour mener à bien la mission de maîtrise des risques
- Organiser la mise en place d'un système de management HSE

**PRÉREQUIS**

Connaître les problèmes rencontrés par les entreprises en matière de santé, sécurité et environnement

**PUBLIC CONCERNÉ**

Cadres nouvellement nommés responsables HSE  
Ingénieurs et techniciens se destinant à la fonction de responsable HSE

**COMPÉTENCES ACQUISES**

Conduire la politique hygiène sécurité environnement de votre entreprise grâce à la mise en œuvre efficace des outils de management et de prévention des risques

**INTERVENANT**

Jacques ROMAN  
Consultant expert industriel,  
Environnement-Hygiène-Sécurité

**PROGRAMME****Cerner le cadre réglementaire et les responsabilités en matière de HSE**

- Intégrer la réglementation environnementale et l'articulation entre les différents textes : Code de l'environnement, réglementation ICPE...
  - Définir le champ de compétences et les missions du responsable HSE
  - Cerner les différents acteurs internes et externes à l'entreprise, leurs rôles et leurs responsabilités
- Autodiagnostic** : évaluation rapide de sa pratique en entreprise, des points forts et des améliorations à apporter

**Identifier les méthodes et outils de maîtrise des risques HSE****Identifier et analyser les risques**

- Les risques associés aux produits et leurs impacts sur la santé
- Les maladies professionnelles
- La pénibilité au travail et la notion de "bien-être" au travail
- Appréhender les méthodes d'analyse des risques accidentels, sanitaires et professionnels

**Intégrer les outils de management**

- Connaître les principaux référentiels : ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 45001...
- Identifier les référentiels existants et déjà utilisés dans l'entreprise
- Comparer les différents systèmes de management : management environnemental, management HSE, système qualité, santé, environnement...
- Préparer la certification de l'entreprise : savoir quand et comment procéder

**Prévenir les risques**

- Élaborer un plan de prévention
- Conduire des audits

**Piloter la conformité réglementaire**

- Connaître les principales exigences
- Organiser la veille réglementaire et évaluer la conformité

**Étude de cas** : identification et analyse des risques de différents cas d'entreprises et organisation de la prévention

**Préparer la mise en place d'un système de management santé, sécurité et environnement****Définir les objectifs et les enjeux pour l'entreprise**

- Connaître les principaux indicateurs santé sécurité

**Mettre en place l'organisation****Évaluer le système de management****Renforcer la " culture " sécurité dans l'entreprise**

- Identifier sur quels points communiquer et avec quels outils

**Plan d'action personnel** : identification des actions prioritaires à mettre en œuvre dès le retour en situation professionnelle

**PROGRAMME DÉTAILLÉ** **PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

Modules vidéo

E-quiz aval

Cours en ligne



# RÉALISER SON PLAN DE PRÉVENTION

Gérer l'intervention d'entreprises extérieures

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 440 €**  
repas inclus

Réf. : 40015

Paris

16-17 juin 2021  
12-13 octobre 2021

## OBJECTIFS

- Identifier les obligations légales organisant l'intervention d'entreprises extérieures
- Analyser les éléments à vérifier lors de la visite préalable
- Recenser les risques et définir des mesures de prévention

## PRÉREQUIS

Connaître les bases de la réglementation des ICPE

## PUBLIC CONCERNÉ

Chargés de mission hygiène et sécurité  
Responsables travaux  
Responsables des services généraux

## COMPÉTENCES ACQUISES

Appliquer la réglementation et les outils méthodologiques pour piloter intégralement la réalisation de son plan de prévention

## INTERVENANT

Jean-Yves DUMAS  
Coordinateur SPS  
BECS

## PROGRAMME

**Autodiagnostic** : évaluation des obligations propres à son entreprise

### Identifier ses obligations

**Cerner le cadre réglementaire des interventions réalisées par les entreprises extérieures**

**Organiser le partage de responsabilités avec les sous-traitants**

- Évaluer ses responsabilités et celles de chaque intervenant
  - Définir le cadre d'une opération et les obligations des différents intervenants
- Mise en situation** : identification des types de travaux et d'interventions qui nécessitent l'application du plan de prévention

### Rédiger son plan de prévention

- Définir les étapes clés d'un plan de prévention
- Identifier les chapitres essentiels à intégrer dans un plan de prévention
- Préparer son analyse des risques et son inspection préalable : les outils et méthodes d'évaluation

**Jeu de rôles** : détermination des questions clés à se poser lors d'une analyse des risques commune

### Élaborer, mettre en place et suivre son plan de prévention

**Réaliser son inspection préalable**

- Faire la synthèse des risques
- Élaborer les mesures de prévention

**Organiser le contrôle de l'application pendant l'intervention de l'entreprise extérieure**

**Étude de cas** : examen de la structure d'un plan de prévention type afin de l'améliorer et d'intégrer les éléments essentiels de la réglementation et ceux issus de l'analyse des risques

**Faire vivre son plan de prévention**

- La consultation interne/externe
- Cerner le rôle du CHSCT

### Cas particuliers

- Opérations de chargement/déchargement : préparer le protocole de sécurité
- Les travaux par points chauds et le permis de feu : identifier les spécificités à intégrer dans les permis
- Les chantiers clos et indépendants

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

INITIATION

BEST  
OF

# MÉTHODES D'ANALYSE DES RISQUES INDUSTRIELS

Choisir la méthode pertinente parmi AMDEC, HAZOP, MADS/MOSAR

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40006

Paris

27-28 mai 2021  
23-24 septembre 2021  
1<sup>er</sup>-2 décembre 2021

## OBJECTIFS

- Définir ses besoins en matière d'analyse des risques et le niveau de précision nécessaire
- Sélectionner la méthode adaptée et l'appliquer
- Construire l'analyse et retranscrire ses résultats

## PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les différents risques potentiels d'une activité industrielle

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables HSE  
Responsables des services techniques  
Concepteurs d'installations, d'infrastructures...

## COMPÉTENCES ACQUISES

Choisir et mettre en œuvre la méthode d'analyse des risques adaptée à son installation ou process, afin d'en prévenir les défaillances

## INTERVENANT

Pierre GUERIN  
Ingénieur Conseil  
CABINET GUERIN  
RISQUES INDUSTRIELS

## PROGRAMME

### Faire le point sur les enjeux de l'analyse des risques

- Analyser les enseignements des grands accidents industriels
  - Décrire l'enchaînement des événements conduisant à un accident
  - Intégrer le cadre réglementaire de l'analyse des risques
  - Maîtriser la mise en œuvre de l'étude de danger et du document unique
  - Intégrer les exigences de l'administration en matière de contrôle
- Autodiagnostic** : analyse des modes de réponse actuels (avantages, inconvénients et contraintes) mis en œuvre au sein de sa structure

### Appliquer les méthodes d'analyse des risques

**Identifier les besoins en matière d'analyse des risques**

- Organiser une évaluation des risques
- Définir le bon niveau d'analyse
- Maîtriser le vocabulaire et les différentes notions de risques, de défaillances, de dérives...
- Définir les facteurs aggravants, générateurs d'effet domino

- Inventorier les outils AMDEC, HAZOP, MADS/MOSAR, What if, arbres de défaillance...

- Comparer les caractéristiques de chaque méthode

**Étude de cas** : présentation commentée de deux exemples d'analyse des risques

**Mettre en œuvre les méthodes d'analyse**

- Recenser les documents internes et externes utiles
- Maîtriser le contenu des différentes méthodologies
- Formaliser et interpréter les résultats
- Avoir un regard critique sur la pertinence des résultats

- Consigner les résultats d'analyse des risques dans le document unique et l'étude de danger

**Exercice d'application** : réalisation d'une analyse des risques professionnels sur un poste de travail et intégration dans un Document Unique

**Exercice d'application** : réalisation d'une analyse des risques associés à un procédé industriel et utilisation des résultats dans une étude de dangers

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

Cours en ligne

# RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

Gérer les risques environnementaux

**3 jours** - 21 heures

Prix HT : **1 895 €**  
repas inclus

Réf. : 40018

## Paris

23 au 25 juin et  
14 septembre 2021\*  
15 au 17 novembre et  
16 décembre 2021\*

### \*Cours en ligne

Pour les retours  
d'expérience : 1h  
de 11h à 12h  
(convocation à 10h30)

L'environnement est une composante majeure de la stratégie des entreprises et le responsable environnement est le principal acteur dans la structuration de la démarche : identification, conduite de la politique environnementale, définition des plans de progrès... Ainsi, au-delà des aspects techniques, l'appropriation des bonnes pratiques en matière de management et de communication est indispensable à l'exercice de cette fonction au quotidien.

### OBJECTIFS

- Intégrer la dimension transversale des projets et les enjeux de la communication
- Mettre en œuvre le système de management de l'environnement
- Planifier et organiser les outils permettant un bon pilotage de la politique environnementale

### PRÉREQUIS

Connaître les bases de la prévention des impacts environnementaux des sites industriels

### PUBLIC CONCERNÉ

Cadres nouvellement nommés responsables environnement  
Ingénieurs se destinant à la fonction

### COMPÉTENCES ACQUISES

Mener à bien ses missions de prévention des risques environnementaux

### INTERVENANT

Stéphanie LE BOZEC  
Consultant en  
environnement, DG  
COSTRATEGIC

### PROGRAMME

#### Assurer la conformité réglementaire de l'établissement

- Rappeler les principales réglementations et normes en matière d'environnement : ICPE, loi sur l'eau, ISO 14001 version 2015

#### Gérer ses Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

- Identifier les activités susceptibles d'être classées
- Déterminer les procédures administratives à mener et piloter la démarche
- La notion d'exploitant et la responsabilité administrative et pénale associée
- Les principales sanctions

#### Exercice d'application : détermination du classement ICPE de diverses activités et des procédures associées

#### Intégrer l'importance d'une veille réglementaire efficace et pertinente

#### Relayer les informations réglementaires à l'ensemble des personnes concernées et si besoin, apporter conseil et assistance techniques pour trouver des solutions pour respecter les normes

#### Suivre l'arrêté préfectoral

- Mesurer l'importance de l'auto-surveillance
- Piloter des études spécifiques
- Mettre en place les outils de suivi
- Identifier et suivre les déclarations spécifiques
- Exercice d'application : mise en place d'un suivi de son arrêté préfectoral

#### Piloter la politique environnementale de l'entreprise et améliorer le management de la performance

#### Piloter la mise en place d'un système de management environnemental (SME) au sein de l'entreprise

- Construire et suivre son système documentaire
- Les principales phases de la construction de son SME
- Déterminer les aspects et impacts principaux de son activité
- Exercice pratique : élaboration d'un tableau d'analyse environnementale et du plan d'actions associé
- La mise en place d'indicateurs de suivi
- Mener ses audits internes

**Exercice pratique :** conduite d'un audit interne

- Gérer les flux en eau, énergie, déchets et matières premières
- Piloter une politique « déchets » efficace
- Exercice pratique : réalisation d'un diagnostic déchet sur son site

#### Intégrer les enjeux d'une communication interne et externe efficace

#### Manager la communication environnementale interne et externe

#### Animer un réseau de correspondants sur son site (ou sur plusieurs sites) et diffuser les actions à mettre en place pour améliorer la performance environnementale

- Impulser des actions de communication en direction du personnel
- Définir et organiser les actions de formation à déployer en interne
- Rédiger les rapports et bilans annuels à destination de la direction, du personnel et des parties tiers dans le cadre du reporting environnemental

**Exercice pratique :** définition des actions de sensibilisation environnementale

#### Représentation auprès des organismes extérieurs

- Assurer l'interface avec les organismes officiels
- Préparer les visites d'inspection
- Impliquer les organismes administratifs pour mener à bien ses projets
- Mise en situation : préparation d'une visite d'inspection

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quizz amont

Présentiel

E-quizz aval

# THÈME 3

# BÂTIMENT ÉNERGIE



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Le plan de relance fait la part belle au bâtiment !

Annoncé le 3 septembre dernier, le plan de relance de l'économie est construit autour de trois priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale. Pour répondre à ces objectifs, ce plan est doté de 100 milliards de crédits, dont 36 milliards d'autorisation d'engagement ont récemment été adoptés par l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2021.

La majorité des amendements gouvernementaux validés par l'Assemblée nationale le 26 octobre dernier est consacrée au volet de la rénovation énergétique du projet de loi.

Il s'agit notamment d'élargir le dispositif MaPrimeRénov aux propriétaires-occupants appartenant aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> de revenus, ainsi qu'aux propriétaires-bailleurs de tous les déciles de revenus. Ce dispositif, initialement consacré à l'État et aux collectivités, vise à soutenir ces personnes morales dans l'investissement pour la rénovation de leurs bâtiments en leur versant une prime.

Mais ce n'est pas tout : le plan de relance prévoit aussi 4 milliards d'euros pour la rénovation des bâtiments publics. Et enfin, 500 millions d'euros en 2021 et en 2022 seront consacrés au soutien de la rénovation énergétique dans le logement social.



# DE LA RT 2012... À LA RE 2020

Concevoir des bâtiments neufs selon les obligations de performance énergétique

BEST  
OF

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **895 €**  
repas inclus

Réf. : 40056

Paris

1<sup>er</sup> avril 2021  
30 septembre 2021  
2 décembre 2021

La réglementation thermique en vigueur « RT 2012 » impose une consommation de 50kWhEP/m<sup>2</sup>/an. Le respect de ces exigences doit être justifié à la fois lors du dépôt du permis de construire, mais également à la livraison du bâtiment. Le maître d'ouvrage doit donc maîtriser l'ensemble de ces principes afin de définir la solution pertinente conforme à ces nouvelles obligations.

## OBJECTIFS

- Identifier les exigences de la RT 2012 et les textes associés
- Concevoir le bâtiment selon les calculs et les choix techniques à réaliser
- Anticiper la réglementation RE 2020

## PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion énergétique des bâtiments

## PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés  
Architectes  
Ingénieurs de la maîtrise d'œuvre, des bureaux d'études et de contrôles

## COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer la conformité réglementaire d'un projet de bâtiment neuf

## INTERVENANT

Jérôme Daunas  
Ingénieur consultant  
ENERGIE

## PROGRAMME

### Faire le point sur les grands principes de la réglementation thermique

**Autodiagnostic** : évaluation rapide de ses connaissances de la réglementation thermique et de ses évolutions

### Appliquer les textes réglementaires et les outils de la performance énergétique

#### Les textes de référence et les obligations associées

- Maîtriser les caractéristiques thermiques et les niveaux de performances à atteindre définis par le décret et l'arrêté relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments
- Champ d'application
- Les exigences globales : Bbio, C, Tic
- Les exigences de moyens : recours aux ENR en maison, ponts thermiques, perméabilité à l'air, surfaces vitrées, comptage
- Définition de la SHONRT
- Les évolutions de la méthode de calcul THBCE
- Les évolutions des règles THBAT
- Identifier les logiciels d'application de cette méthode

**Exercice d'application** : détermination des niveaux de performance à atteindre et des solutions techniques à retenir pour un bâtiment d'habitation et un bâtiment tertiaire

### Intégrer les spécificités du label HPE et les enjeux du bonus de COS

- Identifier les caractéristiques des différents niveaux de performance
- Obtenir un label : les démarches et organismes conventionnés
- Intégrer les possibilités de dépassement du Coefficient d'Occupation du Sol (COS)
- Recourir aux aides et aux financements associés aux différents niveaux de performance

### Les attestations d'étude thermique au dépôt du permis de construire et à la livraison du bâtiment

- Maîtriser le contenu du décret et de l'arrêté
- Mise en pratique
- Les professionnels habilités

### Intégrer la démarche d'étanchéité à l'air

- Identifier les enjeux
- Mettre en place une démarche d'étanchéité à l'air
- Définir les solutions caractéristiques
- Étude de cas : analyse d'une étude de faisabilité d'énergies renouvelables pour un bâtiment tertiaire

### Anticiper la réglementation RE 2020

- Identifier les enjeux
- Les évolutions à attendre de la future réglementation
- Calendrier prévisionnel

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval





# AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LE TERTIAIRE

Engager des travaux conformément à la réglementation

**1 jour** - 7 heures

Prix HT : **895 €**

repas inclus

Réf. : 40120

Paris

24 mars 2021

6 juillet 2021

2 décembre 2021

## OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire dans l'existant et les obligations dans le tertiaire
- Identifier les modalités organisationnelles, méthodologiques et financière
- Mettre en œuvre les travaux

## PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion thermique et énergétique des bâtiments

## PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics et privés  
Chefs de projets, AMO en charge de l'exploitation de bâtiments tertiaires

## COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre conformément aux obligations de performance énergétique des bâtiments tertiaires

## INTERVENANT

Jérôme DAUNAS  
Ingénieur consultant  
IENERGIE

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux bâtiments tertiaires

#### Mettre en perspective la performance énergétique

#### Maîtriser les dispositions réglementaires actuelles et se préparer aux futures obligations relatives à l'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments tertiaires existants

- Intégrer les évolutions réglementaires
  - Diminuer la consommation énergétique totale des bâtiments : vers un objectif diminution de 40 %, 50 % et 60 % des consommations d'énergie d'ici 2030, 2040 et 2050
  - Sensibiliser les occupants à la bonne utilisation des équipements
  - Réaliser une étude énergétique portant sur tous les postes de consommation d'énergie du bâtiment
- Exercice d'application :** détermination des niveaux de consommation à atteindre pour différents types de bâtiments tertiaires et de surfaces

#### Assurer les niveaux de performance énergétique attendus

### Mettre en œuvre une étude et/ou un audit énergétique

- Identifier les objectifs clés de la norme NF EN 16247-1 et 2 : méthodologie, moyens...
  - Intégrer la méthodologie et le déroulement de l'audit énergétique : compétences, obligations...
  - Analyser les objectifs de l'audit : définir les scénarios de travaux
  - Prévoir les délais de réalisation de l'audit
- #### Définir les leviers permettant d'atteindre les niveaux de performance énergétique des bâtiments
- Agir sur le bâti
  - Identifier les leviers portant sur les installations techniques
  - Renforcer la performance au travers de la maintenance du bâtiment
  - Définir d'autres possibilités d'économies d'énergie
- Exercice d'application :** à partir de données complètes sur un bâtiment tertiaire, identification des leviers d'amélioration de la performance énergétique

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# AUDIT ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

Construire l'analyse de l'usage et des consommations énergétiques du bâtiment

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 440 €**

repas inclus

Réf. : 40100

Paris

9-10 juin 2021

29-30 novembre 2021

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire et normatif
- Appliquer les outils et étapes clés pour conduire un audit énergétique de qualité
- Réaliser un diagnostic et définir les actions prioritaires à mettre en œuvre

## PRÉREQUIS

Avoir une première expérience en matière de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement, énergie et fluides  
Responsables techniques, exploitation, maintenance

## COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter l'audit énergétique de son bâtiment (ou parc de bâtiments) selon une méthodologie conforme aux dispositions réglementaires

## INTERVENANT

Jérôme DAUNAS  
Ingénieur consultant  
IENERGIE

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre réglementaire et normatif

#### Faire le point sur la réglementation en matière d'audit énergétique

#### Intégrer la norme NF EN 16247 pour l'audit énergétique des bâtiments

- Maîtriser les exigences de la norme NF EN 16247-1 communes aux audits énergétiques
- Appliquer les modalités de la norme NF EN 16247-2 dédiée à l'audit énergétique du bâtiment : champ d'application, articulation avec le DPE...
- Respecter les obligations portant sur les auditeurs internes et externes : compétences, moyens techniques

### Maîtriser la méthodologie de l'audit

#### Préparer l'audit

- Identifier les démarches selon qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments
- Collecter les données nécessaires
- Préparer les visites sur site et identifier les interlocuteurs concernés

**Exercice d'application :** définition du périmètre d'un audit et des données utiles à collecter, à partir d'un exemple de bâtiment

#### Conduire l'audit

- Effectuer les contrôles visuels et les mesures
  - Appliquer les différentes méthodes de calcul
  - Recourir aux indicateurs de performance, de mesure et de comptage
- Exercice d'application :** calcul des déperditions à partir des données collectées et constatées d'un bâtiment
- #### Exploiter les données de l'audit et rédiger le rapport
- Analyser les résultats de l'audit et définir les sources d'amélioration de la performance énergétique
  - Hiérarchiser les solutions possibles selon les critères technico-économiques, stratégiques, financiers...
  - Rédiger le rapport d'audit
- Étude de cas :** analyse commentée d'un rapport d'audit

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# RÉALISER UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENT

Mettre en œuvre la méthodologie et les méthodes de calcul

**3 jours** - 21 heures

Prix HT : **2 140 €**  
repas inclus

Réf. : 40125

Paris

12 au 14 avril 2021  
9 au 11 juin 2021  
29-30 novembre et  
1<sup>er</sup> décembre 2021

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire et normatif en matière de performance énergétique des bâtiments
- Appliquer les outils et étapes clés pour conduire un audit énergétique de qualité
- Extraire les résultats de l'audit pour réaliser un diagnostic de performance énergétique et définir les actions prioritaires à mettre en œuvre

## PRÉREQUIS

Connaître les règles de gestion énergétique d'un bâtiment

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à réaliser un audit énergétique de bâtiment

## COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire un audit énergétique en mettant en œuvre les méthodes de calcul associées

## INTERVENANT

Jérôme DAUNAS  
Ingénieur consultant  
IENERGIE

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre réglementaire et normatif

- Faire le point sur la réglementation en matière d'audit énergétique
- Intégrer la norme NF EN 16247 pour l'audit énergétique des bâtiments

### Maîtriser la méthodologie de l'audit

#### Préparer l'audit

- Identifier les démarches selon qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments
- Collecter les données nécessaires
- Préparer les visites sur site et identifier les interlocuteurs concernés

**Exercice d'application :** définition du périmètre d'un audit et des données utiles à collecter, à partir d'un exemple de bâtiment

#### Conduire l'audit

- Effectuer les contrôles visuels et les mesures
- Appliquer les différentes méthodes de calcul
- Recourir aux indicateurs de performance, de mesure et de comptage

**Exercice d'application :** calcul des déperditions à partir des données collectées et constatées d'un bâtiment

#### Exploiter les données de l'audit et rédiger le rapport

- Analyser les résultats de l'audit et définir les sources d'amélioration de la performance énergétique
- Hiérarchiser les solutions possibles selon les critères technico-économiques, stratégiques, financiers...
- Rédiger le rapport d'audit

**Étude de cas :** analyse commentée d'un rapport d'audit

#### Approfondir et mettre en œuvre les méthodes de calcul

##### Préconiser les améliorations

- Identifier les améliorations
- Établir la faisabilité technique des préconisations
- Calculer les gains attendus
- Établir un programme de travaux

##### Analyse financière

- Chiffrer les préconisations
- Calculer un temps de retour
- Tenir compte de l'actualisation, de l'inflation sur le coût des énergies
- Faire un calcul en coût global

##### Exercice d'application sur un bâtiment entier

- Calculer les déperditions thermiques
- Calculer les consommations théoriques d'un bâtiment
- Identifier et calculer les gains des préconisations d'investissement
- Chiffrer les préconisations

PROGRAMME DÉTAILLÉ

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

INITIATION

BEST OF

**3 jours** - 21 heures

Prix HT : **1 895 €**  
repas inclus

Réf. : 40027

Paris

19 au 21 mai 2021  
22 au 24 novembre 2021

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Établir la faisabilité technique et économique des solutions disponibles
- Déterminer les moyens de contrôle en phase d'exploitation

## PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion des installations techniques des bâtiments

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables environnement, exploitation et maintenance  
Facility managers  
Responsables des services généraux

## COMPÉTENCES ACQUISES

Concevoir les solutions techniques et de gestion de l'énergie dans les bâtiments

## INTERVENANT

Pascale SINNAEVE  
Consultante en gestion énergétique des bâtiments  
EETO

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre réglementaire et ses évolutions

#### Faire le point sur les enjeux énergétiques et environnementaux

##### Cerner la réglementation thermique actuelle

##### Appliquer la réglementation dans les bâtiments existants

- Maîtriser les obligations lors d'opérations de rénovation lourdes, de remplacement d'éléments de l'enveloppe, d'équipements énergétiques...
- Apprécier la portée du diagnostic de performance énergétique

**Étude de cas :** à partir de deux projets concrets, identification des écarts par rapport à la réglementation

##### Maîtriser les modalités et incidences pratiques du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

- Principes et objectifs du DPE et évolutions récentes
- Collecter les informations disponibles dans le neuf et l'existant
- Les études thermiques

### Engager des démarches de maîtrise des consommations

#### Intégrer les principes fondamentaux de la thermique des bâtiments

#### Mettre en œuvre une gestion de l'énergie

- Effectuer un audit des consommations et identifier les pistes d'économies
- Connaître les outils de gestion de la consommation énergétique
- Élaborer un tableau de bord de gestion et de suivi des consommations

#### Identifier les solutions techniques dans le neuf ou l'existant

**Exercice d'application :** à partir de données chiffrées et des caractéristiques d'un bâtiment, élaboration d'un plan d'action visant à réduire sa consommation

#### Mesurer les enjeux des certifications de performances énergétiques

PROGRAMME DÉTAILLÉ

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# MAÎTRISER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Organiser le contrôle dans les bâtiments d'habitation et recevant du public

BEST OF

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 440 €**  
repas inclus

Réf. : 40053

Paris

17-18 juin 2021  
3-4 novembre 2021

**A distance**

17-18 mars 2021  
23-24 septembre 2021

## INTERVENANTS

Fabien SQUINAZI  
Directeur  
NST SCIENTIFIC  
CONSULTING

Pascale SINNAEVE  
Consultante en  
environnement et gestion  
énergétique des bâtiments  
ENVIRONMENT &  
ECONOMICS FOR  
TOTAL QUALITY - EETO

## OBJECTIFS

- Identifier les principaux polluants, les normes et les valeurs réglementaires de la QAI
- Établir le diagnostic en vue de la mesure des polluants
- Gérer la maîtrise de la qualité de l'air dans toutes ses dimensions

## PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la gestion technique des bâtiments et en particulier les impacts sanitaires

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables hygiène et sécurité, exploitation, maintenance  
Facility Managers  
Ingénieurs et techniciens

## COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les bonnes actions de contrôle de la qualité de l'air intérieur et les solutions correctives en cas de pollution

## PROGRAMME

### Faire le point sur les polluants et les enjeux de la QAI

#### Identifier les principaux polluants et leurs conséquence

#### Les différentes sources d'information et le rôle de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

### Réaliser le diagnostic et mesurer les polluants

#### Reconnaître une mauvaise QAI : les symptômes directs et indirects

#### Audit et mesure des polluants

- Le contexte et les différents types d'interventions
  - Rechercher les sources éventuelles de pollution selon les normes AFNOR
  - Mesurer en temps réel les paramètres indicatifs de la qualité de l'air
  - Effectuer des mesures complémentaires sur les principaux polluants classés prioritaires par l'OQAI
  - Comparer les résultats aux différentes VTR disponibles
- Étude de cas** : enquête sur la qualité de l'air dans les logements, les bureaux, les crèches, les écoles et les bâtiments performants en énergie

## Maîtriser la QAI

### Recenser les sources de contamination : matériaux, produits et pratiques à privilégier ou à éviter


- Matériaux et produits de construction
- Les produits de consommation courante

### Assurer une bonne ventilation des locaux

- Connaître la réglementation applicable
  - Identifier les paramètres clés pour garantir une ventilation de qualité
  - Combiner un bon renouvellement de l'air intérieur et la maîtrise de l'énergie
  - Comparer les différents systèmes disponibles et les solutions en devenir
- Étude de cas** : analyse effectuée à partir des problématiques apportées par les participants

### Recourir aux systèmes d'épuration d'air

### Recourir au label Int'Airieur : les apports d'un nouveau référentiel pour les logements neufs

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES ERP

Gérer la sécurité selon la réglementation applicable aux bâtiments et systèmes

BEST OF

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 350 €**  
repas inclus

Réf. : 40070

Paris

7-8 octobre 2021

**A distance**

23-24 mars 2021

## OBJECTIFS

- Identifier la réglementation incendie applicable aux ERP
- Appliquer les règles de sécurité incendie selon les catégories d'ERP
- Organiser et gérer la sécurité incendie

## PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en sécurité incendie

## PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'établissements recevant du public  
Propriétaires d'actifs immobiliers  
Animateurs sécurité & environnement

## COMPÉTENCES ACQUISES

Évaluer la conformité d'un bâtiment à la réglementation sécurité incendie et définir les solutions rectificatives en cas d'écart

## INTERVENANT

Jimmy CHAUVIN  
Directeur technique,  
sécurité & environnement  
EMERGENCE CONSEIL

## PROGRAMME

### Maîtriser la réglementation incendie applicable aux ERP

#### Identifier les différentes sources réglementaires selon l'activité d'un ERP

#### Maîtriser les dispositions communes à l'ensemble des ERP

- Les contraintes pesant sur le constructeur
- Les contraintes relatives à la conception et à l'aménagement des bâtiments

#### Identifier les spécificités propres à certaines catégories d'ERP

- Les ERP du 1er groupe
  - Les ERP de catégorie 5
  - Les spécificités des bâtiments comportant des zones ERP
- Étude de cas** : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories d'ERP

### Organiser et gérer la sécurité incendie

#### Maîtriser les outils de prévention et de contrôle

- Définir les plans d'intervention et de sécurité

- Rédiger les notices de sécurité
- Tenir à jour le registre de sécurité
- Assurer la formation et l'entraînement du personnel
- Gérer les relations avec les tiers
- Réaliser l'entretien, la maintenance et les vérifications des dispositifs

### Identifier les actions propres aux bâtiments existants

- Réaliser le diagnostic et l'audit
- Définir les solutions d'adaptation
- Réaliser le schéma directeur de mise en sécurité

### Réussir les contrôles et prévenir la mise en cause des responsabilités

**Exercice d'application** : mise en place d'un plan d'action permettant de lever un avis défavorable de commission de sécurité sur un groupement d'établissements

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# GÉRER SES CONTRATS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Préparer sa négociation dans une approche technique, économique et contractuelle

BEST OF

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40065

Paris

26-27 mai 2021  
9-10 décembre 2021

**A distance**

11-12 mars 2021  
21-22 septembre 2021

## OBJECTIFS

- Identifier les conséquences de la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel et d'électricité
- Définir son besoin pour établir un appel d'offres pertinent
- Analyser le contenu des offres pour une négociation efficace

## PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les enjeux des marchés de l'énergie

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et techniciens en charge de l'énergie  
Responsables achats et des services généraux

## COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre une méthodologie afin de négocier ses contrats d'électricité et de gaz

## INTERVENANT

Fabienne ANSELIN  
Ingénieur conseil performance énergétique CAP 50

## PROGRAMME

### Identifier le nouveau contexte et les enjeux des marchés de l'électricité et du gaz

- Autodiagnostic** : évaluation de ses connaissances sur les marchés de l'énergie et identification de ses besoins
- Faire le point sur le cadre réglementaire européen et national
- Décrire les composantes des prix
- Identifier les particularités du marché de l'électricité
- Étude de cas** : à partir de factures, répartition des coûts pour différents profils de consommateurs de gaz et d'électricité et détection des leviers d'optimisation

### Négocier son contrat de fourniture : les étapes et points clés

- Identifier ses besoins de consommation et de puissance**
- Contrat de gaz : recueil des données historiques de consommation, types de tarification selon la saisonnalité et le volume de consommation
- Contrat d'électricité : recueil des données historiques de consommation, analyse de la courbe de charge, besoin en puissance souscrite

Identifier les leviers d'optimisation tarifaire : plafonnement, exonération de taxes spécifiques à l'énergie

**Préparer la consultation : définir les critères de consultation et rédiger les principales clauses contractuelles**

- La durée d'engagement, les modalités de renégociation du contrat ou de changement de fournisseur, les procédures de règlement des litiges...
- Les services complémentaires
- Les informations à communiquer au fournisseur

**Exercice d'application** : détermination des éléments de cahier des charges et de clauses contractuelles clés d'un contrat de fourniture d'énergie

**Analyser les offres selon des périmètres identiques et choisir l'offre en fonction de ses propres critères**

**Exercice d'application** : à partir d'offres de fournisseurs, établissement d'un tableau comparatif en coût total

**PROGRAMME DÉTAILLÉ** 

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE



# COORDINATEUR ÉNERGIE

Gérer les projets d'efficacité énergétique

**3 jours** - 21 heures

Prix HT : **1 895 €**  
repas inclus

Réf. : 40122

Paris

2 au 4 juin 2021  
6 au 8 octobre 2021  
6 au 8 décembre 2021

## OBJECTIFS

- Maîtriser les notions de base de la gestion de l'énergie
- Définir les actions pertinentes et gérer les interfaces entre tous les acteurs
- Mettre en place les outils de pilotage et de suivi

## PRÉREQUIS

Connaître les enjeux énergétiques et les technologies associées

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables techniques en charge de la thermique, des fluides...  
Responsable maintenance, exploitation  
Responsables environnement

## COMPÉTENCES ACQUISES

Piloter les projets d'efficacité énergétique de son entreprise au travers des différents leviers techniques, organisationnels et contractuels

## INTERVENANT

Xavier DELAPORTE  
Consultant en efficacité énergétique  
EFFIGREEN CONSULTING

## PROGRAMME

### Maîtriser les notions de base des énergies fossiles et renouvelables

**Exercice d'application** : calcul de consommation énergétique d'équipements courants

### Définir le rôle et les missions du coordinateur énergie

- Partage d'expérience** : l'approche de la fonction et de ses missions par les différents participants selon leurs propres expériences
- Définir et construire son plan d'action
- Organiser, manager et communiquer

### Définir et mettre en œuvre les actions d'efficacité énergétique

- Piloter un projet de réduction des consommations**
- Les principales réglementations et normes
- Les dispositifs d'aide au financement
- Conduire les bilans énergétiques
- Proposer les améliorations par usage et catégorie de métiers
- Mettre en œuvre un plan de mesures et vérifications (IPMVP)

Focus sur les études énergies bâtiments

- Différencier les catégories de diagnostics pour choisir le plus adapté

- Connaître les fondamentaux d'un audit énergétique

**Étude de cas** : analyse commentée du diagnostic énergétique d'un bâtiment afin de déterminer les solutions correctives à apporter

**Mettre en place un SMEN**

**Gérer ses approvisionnements et contrats en énergie**

**Maîtriser les bases des marchés de l'énergie**

- Les marchés de détail : tarifications et offres de marché
- Appréhender la construction des prix des énergies

**Construire un cahier des charges et identifier les éléments techniques à fournir à un fournisseur d'énergie**

- Le plan de comptage et les points de livraison
- Définir et maîtriser son profil de consommation (évolutions)
- Définir les jalons clés du CCTP
- Le cas particulier d'un CPE

**Acheter l'énergie**

- Les différentes stratégies d'achat
- Les services associés et relations fournisseurs

**PROGRAMME DÉTAILLÉ** 

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE



# EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE D'UN SITE INDUSTRIEL

Identifier et mettre en œuvre les solutions adaptées

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1440 €**  
repas inclus

Réf. : 40101

Paris

15-16 juin 2021  
1<sup>er</sup>-2 décembre 2021

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Établir l'état de la consommation énergétique du site
- Définir les solutions d'économie d'énergie à mettre en place

## PRÉREQUIS

Connaître les bases de la gestion énergétique d'un site industriel

## PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs techniques, énergie et fluides  
Responsables exploitation, maintenance  
Responsables QSE, environnement

## COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en place une démarche d'efficacité énergétique sur un site

## INTERVENANT

Fabienne ANSELIN  
Ingénieur conseil performance énergétique  
CAP 50

## PROGRAMME

### Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique

- Le contexte réglementaire européen et national
- Faire le point sur les référentiels, les normes et les opportunités de mise en place d'un SMé

### Piloter l'efficacité énergétique d'un site industriel

#### Auditer la consommation d'énergie au regard de l'activité du site

- Recenser les postes de consommation associés au bâtiment
- Identifier les consommations liées aux équipements de process
- Analyser la facture et le(s) contrat(s) d'approvisionnement

**Exercice d'application :** à partir de données d'un site industriel, identification des surconsommation d'énergie à partir de données d'un site industriel

#### Exploiter les données collectées et identifier les solutions performantes

- Identifier les solutions d'amélioration des consommations liées au bâtiment

- Recenser les technologies de process performants
- Agir sur la mesure, le contrôle et le pilotage des consommations
- Identifier et hiérarchiser les solutions à mettre en œuvre selon les critères technico-économiques et la stratégie de l'entreprise
- Appréhender les opportunités et conditions de mise en œuvre d'une solution de production d'énergie renouvelable

**Exercice d'application :** détermination des solutions d'amélioration de l'efficacité énergétique adaptées après l'analyse des données d'un site industriel

### Financer les investissements d'efficacité énergétique

- Chiffrer le coût des solutions performantes identifiées
  - Calculer les retours sur investissement
  - Trouver les financements et les montages les plus adaptés
- Exercice d'application :** détermination du montage financier adapté à un investissement d'efficacité énergétique

**PROGRAMME DÉTAILLÉ** 

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

# PRODUIRE DE L'ÉNERGIE À PARTIR DE BIOGAZ

Concevoir son installation de méthanisation et de valorisation de biogaz

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1395 €**  
repas inclus

Réf. : 40080

Paris

13-14 avril 2021  
13-14 octobre 2021

## OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques du montage et du pilotage de projets de méthanisation
- Appliquer les critères technico-économiques d'une installation de méthanisation
- Développer et dimensionner la solution de valorisation du biogaz produit

## PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les enjeux de la production de biogaz

## PUBLIC CONCERNÉ

Ingénieurs et techniciens porteurs de projets  
Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études

## COMPÉTENCES ACQUISES

Suivre la bonne réalisation d'une installation de méthanisation et valider la solution de valorisation énergétique du biogaz

## INTERVENANTS

Vincent VANEL  
Direction éco-innovation  
GREENATION  
Cyril LEJEUNE - ENERIA

## PROGRAMME

### Intégrer les enjeux et les principes de la méthanisation

#### Le principe de la digestion anaérobie

- Les différentes catégories de déchets et le processus biologique de la méthanisation
- Identifier les différents types de procédés de méthanisation
- La production de digestats et de biométhane

#### Concevoir une installation de méthanisation

- Maîtriser les étapes clés de montage d'un projet
- Appliquer la procédure administrative et communiquer localement
- Assurer la conformité réglementaire de l'installation
- Définir l'équilibre économique et financier de l'installation
- Identifier les principaux paramètres d'exploitation à surveiller pour assurer les performances attendues

**Étude de cas :** analyse commentée

d'une proposition technique et identification des points faibles à corriger

### Produire de l'énergie à partir du biogaz

#### Définir et dimensionner l'installation

- Comparer les solutions disponibles et leurs principes de fonctionnement
- Produire de la chaleur, de l'électricité en cogénération
- Dimensionner l'installation
- Intégrer le tarif d'achat de l'électricité produite et ses incidences techniques sur la production de chaleur

**Exercice d'application :** dimensionnement d'une installation de cogénération

#### Sécuriser les étapes administratives et réglementaires

- Maîtriser les étapes clés et les délais
- Vendre l'électricité produite

#### Identifier les autres solutions de valorisation du biogaz

- Injecter le biogaz sur le réseau de gaz naturel
- Valoriser le biogaz en carburant

**PROGRAMME DÉTAILLÉ** 

**PARCOURS PÉDAGOGIQUE**

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval



# LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Préparer le montage de son projet en toute sécurité juridique

**2 jours** - 14 heures

Prix HT : **1 395 €**  
repas inclus

Réf. : 40068

## Paris

16-17 juin 2021  
13-14 décembre 2021

## À distance

15-16 mars 2021  
14-15 octobre 2021

Les objectifs nationaux de renforcement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique visés par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, et les objectifs européens à l'horizon 2020 et 2030, créent de nombreuses opportunités d'investissements dans ces filières. Mais pour s'assurer de l'aboutissement d'un projet, il est impératif de se préserver de tout risque administratif et juridique en maîtrisant le cadre réglementaire.

### OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire des filières renouvelables
- Appliquer les différentes étapes et les délais administratifs
- Développer les bonnes pratiques afin de prévenir les risques juridiques

### PRÉREQUIS

Connaître les enjeux du montage de projets de production d'énergie renouvelable

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables énergie  
Responsables de projets énergies renouvelables  
Acteurs du financement de projets d'énergies renouvelables

### COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser le cadre juridique et réglementaire du développement d'un projet de production d'énergie renouvelable

### INTERVENANTS

Carl ENCKELL  
Avocat Associé  
SELARL ENCKELL  
AVOCATS

Mounir MEDDEB  
Avocat à la Cour  
ENERGIE-LEGAL

### PROGRAMME

#### Cerner le cadre européen et national de développement des filières énergies renouvelables

##### Le cadre européen

- Objectifs de développement des principales filières de production d'électricité et de chaleur : hydraulique, éolien, biomasse, solaire...
- La directive relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables et paquet énergie-climat 2030

##### Le cadre national

- Les dispositifs actuels de soutien et leur devenir
- Les dispositifs fiscaux et financiers de soutien aux investissements selon les filières
- La nouvelle donne de la loi de transition énergétique pour la croissance verte : objectifs et dispositifs de soutien

#### Maîtriser le cadre réglementaire et administratif

##### Réviser les documents de planification

##### Obtenir l'autorisation environnementale

- Obtenir l'autorisation d'exploiter ou de déclarer l'installation : identifier la procédure selon la typologie de l'installation
  - Bâtir l'étude d'impact : le périmètre d'étude, les effets sur l'environnement, sur la santé, sur le milieu naturel et sur le paysage
  - Conduire l'enquête publique : identifier les bonnes pratiques
- Exercice d'application :** identification des pièces pertinentes à fournir selon la typologie des installations de production d'énergie renouvelable

##### Obtenir les titres électriques

- Raccordement au réseau : distinguer le contrat de raccordement, le contrat d'accès au réseau public et la convention d'exploitation, les contraintes de raccordement au réseau de transport de celles de raccordement à un réseau de distribution
- Effectuer la demande de raccordement aux réseaux électriques : étude préalable, PTF (Proposition Technique et Financière) et les autres pièces à fournir, délais et contraintes

- Comprendre les mécanismes et les étapes du raccordement : le système de file d'attente, les travaux de raccordement, la mise en service
- L'autorisation d'exploitation et les installations réputées autorisées : principes et cas de l'hydroélectricité
- Le bénéfice de l'obligation d'achat et signature du contrat d'achat
- Participer à un appel d'offres
- Le dispositif de complément de rémunération : conditions, modalités et mise en œuvre
- Vente sur le marché : modalités, risques, rôle des agrégateurs
- L'autoconsommation : conditions et structuration d'un projet photovoltaïque en autoconsommation
- Financement des projets d'énergies renouvelables
- Les contrats d'agrégation : enjeux et principales clauses
- Les corporate PPA : nouvelle forme de contractualisation pour l'achat d'électricité

#### Examiner les modalités et les tarifs d'achat et complément de rémunération

**Exercice d'application :** audit des documents fournis et identification des compléments et rectifications nécessaires dans le cadre d'une installation bénéficiant du complément de rémunération

#### Cerner les enjeux juridiques

##### Identifier les différentes formes juridiques pour l'exploitation de l'installation

- Prévenir les risques contentieux
- Sur la participation du public
- Sur l'étude d'impact
- Sur les règles d'urbanisme
- Sur le raccordement aux réseaux électriques

**Étude de cas :** analyse de différents cas de jurisprudence ayant conduit à un refus (permis de construire, autorisation, ICPE, autorisation environnementale)

PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PARCOURS  
PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont

Présentiel

E-quiz aval

## Suivez votre formation à distance !



**Vous former n'importe où, n'importe quand, en gardant de l'interaction avec votre formateur, c'est possible ! Pour répondre à vos besoins, ABILWAYS et ses marques ont transformé de nombreuses sessions de formation en distanciel !**



### DES FORMATIONS INTERACTIVES, MÊME À DISTANCE !

Nos **formateurs sont formés à l'animation à distance** et adaptent leurs approches pour favoriser un maximum d'**interaction au sein du groupe** : activités brise-glace, temps de partage d'expériences, exercices de groupe, sondage, tableau blanc, etc.

La formation en distanciel permet également de **se libérer des contraintes du présentiel** : distanciation physique, gestes barrières, port du masque... Les échanges à distance deviennent paradoxalement plus libres et plus faciles !



### UNE EXPÉRIENCE APPRENANTE UNIQUE !

Les formations prévoient une alternance de **temps de connexion en groupe** et de **séquences de déconnexion** pour des travaux de mise en pratique individuels : vous n'aurez pas besoin de rester connecté 7h d'affilée par jour !



### UN PRIX QUI INCLUT LES SERVICES DU DISTANCIEL !

Il n'y a **pas de différence de prix pour une même formation**, qu'elle soit délivrée en présentiel ou à distance. Dans chaque cas, le prix de la formation inclut : l'animation d'un formateur expert, l'ouverture d'une **salle physique ou virtuelle**, l'ensemble des ressources mises à disposition dans l'espace apprenant et toute la gestion administrative liée à votre formation.

Pour les formations à distance, nous prenons également à notre charge la mise à disposition quotidienne d'une **hotline technique** ainsi que l'**adaptation pédagogique de la formation** pour rendre votre expérience la plus fluide possible.

Découvrez comment fonctionnent nos formations à distance

Découvrez toutes nos formations à distance

# FORMATIONS À DISTANCE

# COMMENT FINANCER SA FORMATION CERTIFIANTE ?

CPF

Il existe deux possibilités majeures de financement :

- Le financement de sa formation peut être demandé à son employeur. En effet, son plan de formation ou de développement des compétences, l'employeur peut assurer la montée en compétences et la professionnalisation de ses collaborateurs.
- Le financement de sa formation peut être fait votre Compte Personnel de Formation (CPF).



## QU'EST-CE QUE LE CPF ?

Le CPF permet à toute personne, salarié ou demandeur d'emploi, de suivre, à son initiative, une action de formation. C'est votre Compte Personnel de Formation. Ainsi, vous pouvez le mobiliser pendant ou hors de votre temps de travail, à condition de sélectionner une formation éligible au CPF, c'est-à-dire finançable par ce dernier.

## VOUS POUVEZ UTILISER VOS DROITS CPF SI VOUS ÊTES

- Agé minimum de 16 ans et engagé dans la vie active (sauf pour les apprentis de 15 ans qui bénéficient d'une dérogation).
- En poste, en recherche d'emploi ou même accompagné dans le cadre d'une insertion professionnelle ou d'un projet d'orientation.

### LISTE DES CYCLE ÉLIGIBLES AU CPF

CODES CPF

|  |                 |               |
|--|-----------------|---------------|
| <b>Juriste en droit des sociétés</b>     | <b>SITE WEB</b> | <b>237525</b> |
| <b>Droit des contrats</b>                | <b>SITE WEB</b> | <b>237314</b> |
| <b>Maître d'ouvrage</b>                  | <b>SITE WEB</b> | <b>235836</b> |
| <b>Responsable énergie en entreprise</b> | <b>p. 18</b>    | <b>236211</b> |
| <b>Manager de proximité</b>              | <b>SITE WEB</b> | <b>237024</b> |
| <b>Nouveau Manager</b>                   | <b>SITE WEB</b> | <b>236803</b> |
| <b>Chef de projet</b>                    | <b>SITE WEB</b> | <b>235666</b> |
| <b>Assistante de direction</b>           | <b>SITE WEB</b> | <b>236763</b> |

**Pour être toujours plus proches de vous, les marques expertes du groupe ABILWAYS renforcent leur présence en région en proposant plusieurs sessions de leurs formations best-of en province.**



**Pour accompagner vos projets de transformation et de formation où que vous soyez, des responsables régionaux sont disponibles à **Paris**, à **Bordeaux** et à **Lyon**.**

## DÉCOUVREZ NOTRE ÉQUIPE SECTEUR PRIVÉ !

### FRANCE ENTIÈRE

secteurprive@abilways.com



Maryline Porre



Ch.-E. Manac'h



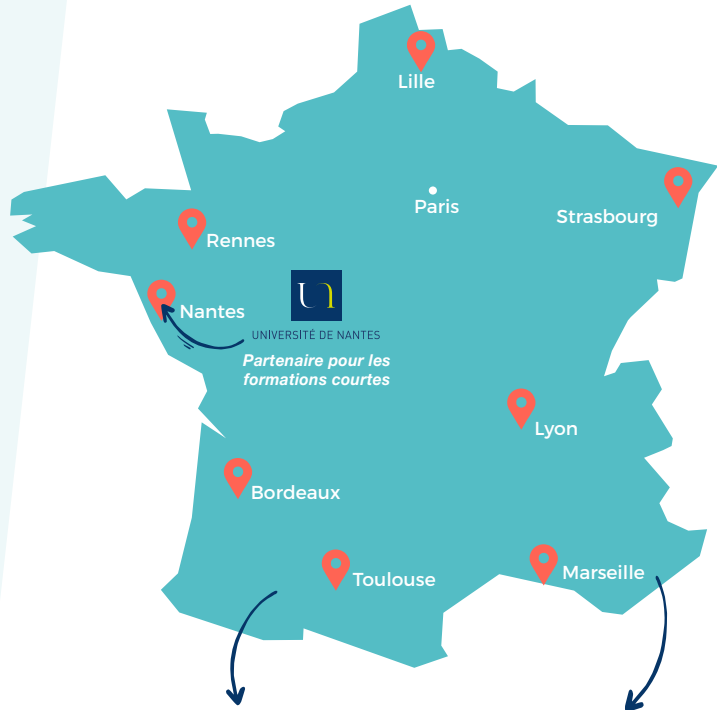
Bruno Levert



Olivia Hunter



Leila Larbaoui



### VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION

#### GRAND-SUD

#### SUD-EST



Lorenzo Querin



Nicolas Tropini

secteurprivesud@abilways.com

## **+** UNE ÉQUIPE SECTEUR PUBLIC DÉDIÉE À LA FRANCE ENTIÈRE !



Jérémy Colignon



Marine Renaud

secteurpublic@abilways.com

**NOTRE PRÉSENCE EN FRANCE**

## Plus qu'une formation, une expérience apprenante...

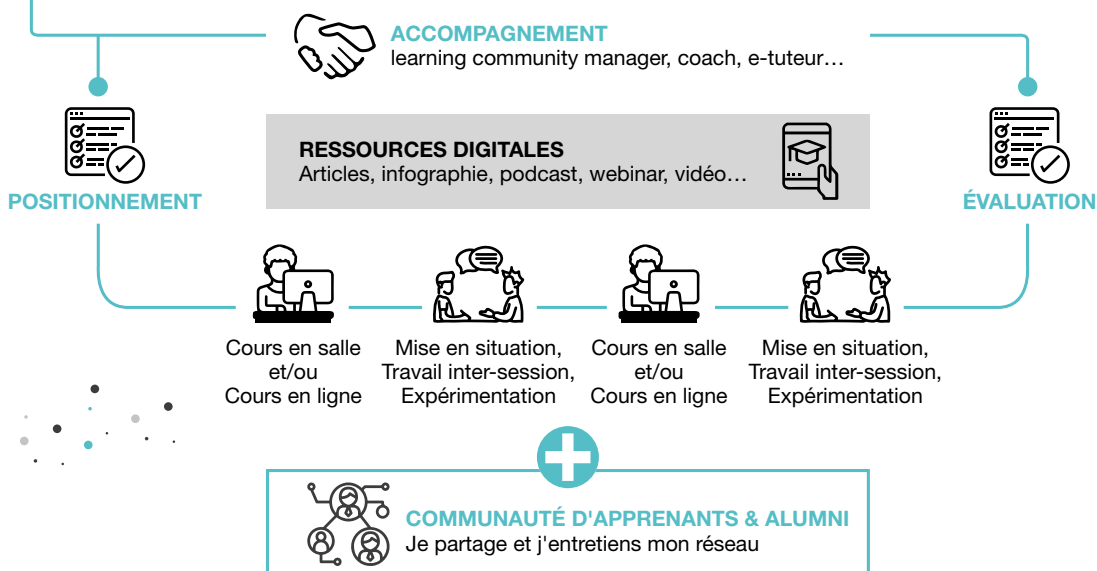


... alternant plusieurs modalités pour faciliter  
une progression pédagogique et valoriser les apprentissages :

- **Positionnement** : relevé des attentes, questionnaire pour mieux appréhender le sujet et clarifier ses objectifs de formation
- **Ressources digitales** : relevé des attentes, articles, infographies, podcasts, vidéos, e-learning, webinaires, jeux... pour se préparer, compléter, mais aussi personnaliser sa formation
- **Présentiel & cours en ligne** : découvrir une thématique, explorer des pratiques, les challenger, échanger entre pairs ou faire un retour d'expérience
- **Mise en situation, travail inter-session, expérimentation** : étude de cas, exercice d'application, mise en pratique... pour mettre en application ses connaissances, savoir-faire/être, individuellement, collectivement et/ou en situation de travail
- **Évaluation** : quiz (amont/aval) pour mesurer sa progression et évaluer ses apprentissages
- **Accompagnement à distance** : livret participant, entretien téléphonique, training individuel ou collectif... pour répondre aux questions et se faire accompagner personnellement
- **Communauté d'apprenants & alumni** : partager, apprendre de ses pairs et networker

## L'EXPÉRIENCE APPRENANTE CHEZ ABILWAYS\*

\*Ce schéma est proposé à titre indicatif.  
Le déploiement concret des différentes  
modalités dépend des projets de formation.



# VOTRE PARCOURS PÉDAGOGIQUE





**1**  
**AVANT**  
**LA FORMATION**

**2**  
**PENDANT**  
**LA FORMATION**

**3**  
**APRÈS**  
**LA FORMATION**

| LES 3 ÉTAPES DE L'APPRENTISSAGE POUR L'APPRENANT     | LES 3 ÉTAPES DE NOTRE DISPOSITIF D'ÉVALUATION   |
|--|---|
| Formalisation des attentes et autositionnement       | Évaluation des connaissances<br>> Quiz  |
| Évaluation continue de l'acquisition des compétences | Validation des acquis<br>> Études de cas, cas pratiques, mises en situation, tests...   |
| Bilan des acquis et de la formation                  | Évaluation de la montée en compétences<br>> Évaluation des connaissances<br>→ quiz<br>> Mise en action<br>→ plan d'action individuel<br>> Transfert opérationnel des acquis<br>→ à J+3 mois<br>> Un exercice corrigé obligatoire pour les formations éligibles au CPF |

## UNE E-ÉVALUATION EST ENVOYÉE POUR MESURER :

**Le contenu :** respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus

**L'animation :** expertise de l'intervenant, réponses aux questions, interactions avec le groupe

**La pédagogie :** équilibre entre théorie et pratique

**La logistique :** état des salles, qualité de l'accueil et des déjeuners...

## FOCUS SUR LES CYCLES CERTIFIANTS

**34 cycles certifiants dans notre offre pour vous permettre :**

- de renforcer vos connaissances
- de valider et faire reconnaître vos compétences
- d'évoluer au sein de votre organisation

**2 étapes pour atteindre ces objectifs :**

- évaluation continue sous forme d'exercices, de mises en situation, d'études de cas...
- rédaction d'un mémoire professionnel à soutenir devant un jury d'experts



Que vous souhaitiez transposer nos formations catalogues en intra entreprise, bénéficier d'un parcours formation 100 % sur mesure mixant les contenus experts de nos différentes marques EFE, ACP FORMATION, ISM, CFJP, PYRAMYD et nos multiples modalités pédagogiques ou renforcer la cohérence entre la stratégie de votre entreprise et le développement de votre capital humain, nous avons la solution !

**ABILWAYS vous accompagne dans tous vos projets de formation et de transformation avec 3 niveaux de solution.**

**1**

### INTRA

Transposez nos formations catalogues à destination de vos collaborateurs, chez vous ou chez nous.

**2**

### SUR MESURE

Bénéficiez d'un parcours formation 100 % sur mesure en mixant les contenus experts de nos différentes marques EFE, ACP FORMATION, ISM, CFJP, PYRAMYD et nos multiples modalités pédagogiques.

**3**

### ACCOMPAGNEMENT

Vous voulez renforcer la cohérence entre la stratégie de votre entreprise et le développement de votre capital humain, ou optimiser l'alignement et l'engagement de vos équipes ? Nous vous proposons une riche palette de solutions à la carte :

- **Learning expeditions** : aller à la rencontre des change makers pour réinventer votre entreprise
- **Genius Bar Numérique** : le meilleur format pour plonger un maximum de collaborateurs au cœur de la révolution numérique !
- **Conférence & keynote** : pour inspirer vos collaborateurs dans un format court, peu chronophage, ludique et engageant
- **Séminaire d'entreprise ou de direction** : pour créer un événement mémorable au service de vos enjeux.

Tout comme Joël Robuchon et sa purée de pommes de terre, Pierre Hermé et le gâteau Ispahan, ou l'escalope de saumon à l'oseille des Frères Troisgros, les équipes ABILWAYS ont, au fil des années, développé des expériences " Signature ".

Ces expériences singulières sont devenues notre marque de fabrique. Pérennes dans le temps et adaptables, elles sont le fruit de plusieurs années d'accompagnement d'entreprises dans leurs projets de transformation sur le plan digital, culturel et managérial.



## LES EXPÉRIENCES CADRES



### Genius Bar Apprenant

Misez sur l'apprentissage circulaire avec ce format micro-learning. Choisissez parmi nos 25 ateliers personnalisables ou créez vous-mêmes vos ateliers scriptés lors de nos workshops de coconception. Événement, rendez-vous régulier ou 100 % à distance, le Genius Bar s'adapte à toutes les contraintes et permet d'aborder une quantité illimitée de sujets ou de thématiques.



### Séminaire Innovations Managériales

Vivez un séminaire qui fera date dans l'histoire de votre entreprise : ateliers-cadres, conférenciers, animation et création de l'identité visuelle de votre événement, nous vous aidons à construire une vision collective ou à donner vie à votre projet d'entreprise.



### Learning Expeditions

Ouvrez de nouvelles voies et provoquez l'envie d'agir grâce à nos Learning Expeditions. Que vous optiez pour la personnalisation de l'un de nos 20 programmes existants ou pour une création originale, nos expéditions cadres sont faciles à mettre en œuvre!

## LES EXPÉRIENCES THÉMATIQUES



### Teambuilding à Clairefontaine

Prêts pour une expérience immersive au Centre National du Football à Clairefontaine? Autour d'une expérience unique avec Frank Schneider, arbitre international & de Ligue 1, renforcez la cohésion de votre équipe de direction ou de votre top management et (ré)inventez collectivement votre raison d'être.



### Serious Game Finance pour tous!

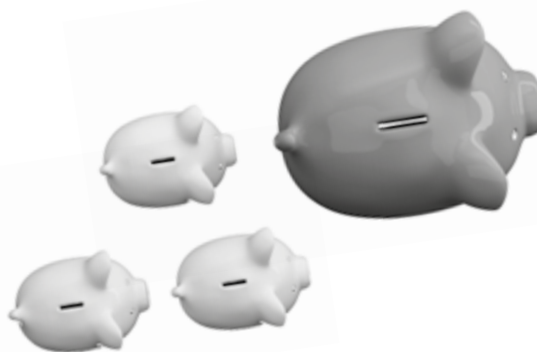
Parce qu'une culture financière partagée par tous vos collaborateurs est clé pour la pérennité et le développement de votre entreprise, nous développons pour vous un jeu de plateau (physique ou distanciel) pour découvrir toutes les notions fondamentales de la finance d'entreprise. Conçu comme un " Monopoly " de la finance, ce jeu cadre est l'un de nos best-of!



### Trois jeux pour une Culture Projet

Diffusez une véritable culture projet partagée par tous pour accélérer le développement de votre entreprise grâce à notre set de 3 jeux cadres personnalisables : **Projet or not Projet**® pour maîtriser les fondamentaux du mode projet, **Kifékoï** pour calibrer les rôles, missions et interactions des acteurs projets, et **Timeline Projet** pour maîtriser la conduite de projet dans le temps. Un must have pour toutes les entreprises dont la culture projet patine!

## Que vous soyez salarié, à la recherche d'un emploi ou indépendant, des solutions existent pour vous aider à financer votre formation.



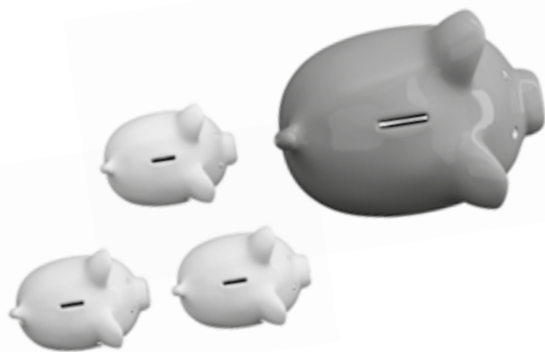
### RÉCAPITULATIF DES DISPOSITIFS EN PLACE ET DES FINANCEMENTS ASSOCIÉS

| DISPOSITIFS   | BÉNÉFICIAIRES  | FORMALITÉS / DÉMARCHES   | FINANCEMENTS   |
|---|--|--|--|
| <b>Plan de développement des compétences</b>  | Salariés en CDI - CDD  | Formation sur temps de travail<br>En partenariat avec l'employeur  | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise (&gt; 50 salariés)</li> <li>L'OPCO pour les PME/TPME (&lt;50 salariés)</li> </ul>      |
| <b>CPF</b><br>(Compte Personnel de Formation)                                       | Salariés en CDI - CDD<br>Demandeurs d'emploi   | Créer son compte sur <a href="https://www.moncompteactivite.gouv.fr/">https://www.moncompteactivite.gouv.fr/</a><br>Sélectionner, s'inscrire et payer sa formation sur l'appli CPF. <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation hors temps de travail : à l'initiative du salarié.</li> <li>Utilisation sur temps de travail : obtenir l'accord de l'employeur.</li> </ul>                              | La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)<br>Si les crédits CPF ne suffisent pas, des <b>abondements</b> sont possibles.                 |
| <b>CPF de transition</b><br>(ex-CIF)  | Salariés en CDI - CDD  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Identifier la formation adaptée</li> <li>Se faire accompagner par le CEP (Conseil en Évolution Professionnelle)</li> <li>Obtenir l'autorisation d'absence de son employeur</li> <li>Monter le dossier avec l'organisme de formation</li> <li>Envoyer le dossier à la CPIR pour financement (3 mois avant le début de la formation)</li> </ol>                           | La CPIR (Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale)  |
| <b>VAE</b><br>(Validation des Acquis de l'Expérience)*<br>Éligible au CPF, code 200 | Salariés en CDI - CDD<br>Demandeurs d'emploi<br><b>Objectif</b> : valider des compétences métier       | <ol style="list-style-type: none"> <li>Définir le diplôme visé et choisir l'instructeur métier</li> <li>Remplir le Cerfa de candidature</li> <li>Confirmer la recevabilité</li> <li>Financer sa VAE</li> <li>Se préparer au jury de validation</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Employeur</li> <li>Pôle emploi</li> <li>OPCO</li> <li>Financement personnel avec son CPF</li> </ul> |
| <b>ALTERNANCE</b>   |  |  |  |
| <b>PRO-A</b><br>Formations RNCP<br>CQP - qualifiantes                               | Salariés (diplôme niveau 2 maximum)<br><b>Projet de reconversion vers une qualification supérieure</b> | <ol style="list-style-type: none"> <li>À mettre en place avec l'employeur</li> <li>Demander un avenant au contrat</li> <li>Désigner un tuteur</li> </ol> <b>Durée : 6 à 12 mois</b><br><b>Maintien du salaire par l'employeur</b>  | OPCO   |
| <b>Contrat de Professionnalisation</b><br>(Insertion professionnelle)               | Pour les moins de 26 ans ou plus si inscrits au Pôle emploi  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Trouver l'entreprise qui embauche</li> <li>Désigner un tuteur</li> <li>Être validé par l'organisme de formation</li> <li>Envoyer le Cerfa à l'OPCO pour l'enregistrement et le financement</li> </ol> <b>Rémunération de l'alternant</b> : SMIC ou 85 % du minimum conventionnel (le plus élevé des deux)   | OPCO   |
| <b>Contrat d'Apprentissage</b><br>(Insertion professionnelle)                       | Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Trouver l'entreprise qui embauche</li> <li>Désigner un maître d'apprentissage</li> <li>Être validé par l'organisme de formation</li> </ol> <b>Durée de 6 mois à 3 ans</b><br><b>Rémunération de l'apprenti</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>Variable en fonction de son âge</li> <li>Progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat.</li> </ul> | OPCO<br>Un financement au contrat, fixé par les branches.  |

Pour plus de détails sur les différents dispositifs, rendez-vous sur notre site [www.abilways.com](http://www.abilways.com)

\*CFPJ by ABILWAYS est certificateur pour deux titres homologués : Journaliste (RNCP 34463) et Chargé de communication et relations presse (RNCP 27369). Pour engager une VAE dans un autre champ professionnel, le candidat doit chercher l'université prescriptrice du diplôme lié au métier exercé.

Voir <http://www.vae.gouv.fr/vous-etes-un-particulier/vous-renseigner/contactez-un-point-relais-conseil-prc.html>



## Quels abondements en cas de reste à charge ?

### LES ABONDEMENTS AU FINANCEMENT CPF

1. Le titulaire lui-même
2. L'employeur
3. L'opérateur de compétences
4. Le Pôle Emploi\*
5. L'État
6. Les régions\*
7. Une autre collectivité territoriale (commune)
8. L'Agefiph\*
9. Les fonds d'assurance-formation des non-salariés
10. Une chambre régionale des métiers et de l'artisanat
11. L'Unédic
12. La caisse nationale de l'assurance maladie (chargée de la gestion du C2P)
13. L'établissement public chargé de la réserve sanitaire
14. Les organismes chargés de la gestion de la branche accidents du travail et maladies professionnelles

### LES ABONDEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Dans le cadre d'accords collectifs d'entreprises ou de branches au profit du CPF de tout ou partie des salariés
- Abondement correctif de **3 000 €** dans deux cas :
  - Pour les salariés licenciés suite au refus d'une modification du contrat de travail résultant de l'application d'un accord d'entreprise
  - Pour les salariés n'ayant pas bénéficié de tous leurs entretiens professionnels et d'au moins une formation autre qu'obligatoire

Ces abondements sont versés par l'employeur à la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) qui les créditera sur le compte des salariés concernés (liste des salariés adressée par l'entreprise à son OPCO).

Ces abondements ne sont pas pris en compte dans les plafonds d'alimentation du CPF.

Pour plus d'informations sur les abondements au financement CPF et leurs modalités, voir <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualite/abondements-les-prochaines-etapes>

*\*Lorsque le demandeur d'emploi accepte de réaliser une formation financée par l'un de ces 3 financeurs, son compte CPF est débité du montant de l'action réalisée dans la limite des droits inscrits sur son compte.*

## FINANCEMENTS PERSONNELS

Pour compléter le financement de votre formation - ou pour la payer intégralement si elle n'est pas éligible au CPF - vous pouvez utiliser votre budget personnel ou faire un prêt bancaire à taux zéro.

## Financement d'une formation courte, comment ça se passe ?

1. **Choisissez une formation** dans votre domaine professionnel qui renforce vos compétences et votre motivation - suivie sur le temps de travail.
2. **Vérifiez** avec l'organisme de formation les prérequis, les contenus, les dates. Un devis vous sera nécessaire.
3. **Consultez** votre chef de service, il est important d'avoir son aval.
4. **Faites la demande** à votre employeur par courrier ou lors de l'entretien annuel, pour obtenir l'autorisation d'absence et le financement.
5. **En cas de refus :**
  - a. Si la formation est prévue sur le temps de travail, vous pouvez demander le financement à l'OPCO auquel adhère votre entreprise.
  - b. Si la formation est prévue hors temps vous n'avez pas d'accord à demander mais vous n'avez droit à aucune allocation, voir avec l'OPCO pour le financement ou nous contacter pour connaître nos facilités de paiement.

**Contactez  
notre service clients  
serviceclient@abilways.com  
pour en savoir plus sur nos  
facilités de financement  
ou souscrire un crédit à  
taux zéro auprès de notre  
partenaire.**





# INSCRIPTION

**Un autre besoin de formation ?**

**Un collègue à parrainer ?**

Contactez notre service relations client :

**01 44 09 25 08**

**serviceclient@efe.fr**

## 1 JE FAIS MA DEMANDE D'INSCRIPTION

- en ligne sur **www.efe.fr**
- par e-mail : **serviceclient@efe.fr**
- par téléphone : **01 44 09 25 08**
- par courrier : **EFE**  
**35 rue du Louvre**  
**75002 PARIS**

## 2 JE SUIS MA DEMANDE D'INSCRIPTION

Un mail incluant votre confirmation d'inscription et votre convention sera envoyé au plus tard 15 jours avant la date de début de session ou dans les 48 heures s'il s'agit d'une inscription à moins de 15 jours du début de la formation.

Avant le début de la formation, pensez à retourner la convention signée par mail à [serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)

Un recueil des besoins est mis à disposition sur votre Espace Client pour exprimer vos attentes deux jours ouvrés avant le début de la formation.

La convocation vous est envoyée par mail précisant le lieu et les horaires entre 10 et 15 jours avant la formation.

**Un imprévu?** Faites-vous remplacer jusqu'à 2 jours ouvrés avant la formation ou reportez votre inscription jusqu'à 15 jours avant votre formation.

Les conditions de remplacement ou d'annulation sont détaillées sur le site <https://www.efe.fr/article/conditions-generales-de-vente>

## 3 J'ORGANISE MON DÉPLACEMENT

ABILWAYS fait partie du programme AccorHotels Business Offer. Cette offre vous permet de profiter de conditions privilégiées sur le meilleur tarif du jour dans plus de 3 000 hôtels référencés à travers le monde!

Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur notre site Internet, rubrique " Hébergement ".

Accessibilité et régimes spéciaux : prévenez-nous lors de votre inscription, dans les commentaires.

### Suivre sa formation à distance ?

Un imprévu de dernière minute vous empêche de vous déplacer ? ABILWAYS LIVE vous permet de suivre l'intégralité de la formation à distance en simultané. Pour plus d'information contactez-nous au 01 53 94 74 90.

## 4 LE JOUR J

Les horaires : nos formations débutent à 9h00 et se terminent à 17h30.

Les horaires du dernier jour sont adaptables en fonction des impératifs de chacun. Nous vous garantissons une durée de 7 heures de formation par jour. Pausas et déjeuner inclus, pour les formations présentielles : Petit-déjeuner d'accueil et 2 pauses dans la journée avec boissons chaudes, petits gâteaux et sucreries.

Profitez d'un déjeuner dans un restaurant dans le quartier pour échanger avec l'animateur et les autres participants.

**Un espace de formation aménagé pour favoriser l'apprentissage actif.**

Avec des salles à la lumière du jour dont la disposition favorise l'apprentissage et les échanges entre participants, et des aménagements spécifiques en fonction du thème de la formation : ordinateurs individuels, écrans TV et espaces dédiés à la ludopédagogie.

N'oubliez pas votre ordinateur portable ou tablette pour accéder à la documentation pédagogique disponible sur notre plateforme dès la veille de la formation.

Les formations suivies à distance se font à l'aide de solutions qui font référence sur le marché et qui peuvent être utilisées facilement par tous.

## 5 SUIVI DE MA FORMATION

Chaque apprenant signe une feuille d'émargement à chaque demi-journée de formation.

À l'issue de la formation, les documents ci-dessous sont envoyés :

- Attestation de fin de formation, au participant
- Attestation de remise des documents, au participant
- Certificat d'assiduité, au commanditaire de la formation

## 6 L'ÉVALUATION DE MA FORMATION

À chaud : à J+1 à la fin de la formation, remplissez en ligne sur votre espace client le bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs.

À froid : à J+3 mois, remplissez en ligne sur votre espace client l'évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Figurez dans notre LEARNING ADVISOR en donnant votre avis sur Avis vérifiés.

# BULLETIN D'INSCRIPTION



BULLETIN À RETOURNER AU SERVICE INSCRIPTIONS

EFE - 35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08

E-mail : serviceclient@efe.fr

## FORMATION

Titre : \_\_\_\_\_

Code : \_\_\_\_\_

Date(s) : \_\_\_\_\_

Paris  Bordeaux  Lille  Lyon  Marseille

Nantes  Rennes  Strasbourg  Toulouse  À distance

Prix (net ou HT) : \_\_\_\_\_

## L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Code APE/NAF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## PERSONNE CHARGÉE DE L'INSCRIPTION

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail<sup>(3)</sup> : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## FACTURATION / FINANCEMENT

Adresse de facturation (**indispensable**) :

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il

apparaître sur votre facture ?  Oui  Non

Si oui, numéro : \_\_\_\_\_

*EFE se réserve le droit d'exclure le participant à la formation si le client n'a pas transmis son bon de commande à EFE avant le début de la formation.*

Le financement de votre formation passera-t-il par un OPCO ?

Oui  Non

Numéro de prise en charge : \_\_\_\_\_

Adresse de votre OPCO : \_\_\_\_\_

*Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à EFE au premier jour de la formation, EFE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.*

Les données personnelles recueillies sur le présent formulaire sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de la gestion et du suivi de la formation par les services de EFE (groupe Abilways) en charge du traitement. Conformément à la réglementation française et européenne elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux actions de formation. Vous disposez sur vos données d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité qui peut être exercé par courrier 35 rue du Louvre 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité et de protection des données sur notre site (www.efe.fr). Le groupe Abilways peut vous communiquer par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale en lien avec vos centres d'intérêt concernant ses activités. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr.

## PARTICIPANT 1

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail<sup>(3)</sup> : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable hiérarchique : \_\_\_\_\_

E-mail du responsable hiérarchique<sup>(4)</sup> : \_\_\_\_\_

## PARTICIPANT 2

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail<sup>(3)</sup> : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable hiérarchique : \_\_\_\_\_

E-mail du responsable hiérarchique<sup>(4)</sup> : \_\_\_\_\_

*(3) Indispensable pour vous adresser la convocation à la formation*

*(4) Indispensable pour l'envoi du bilan qualité à froid*

## RÈGLEMENT

ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ € TTC  
à l'ordre d'EFE Formation

par virement à notre banque : BNP PARIBAS ELYSÉE HAUSSMANN,  
37-39 rue d'Anjou, 75008 Paris,  
Compte n° 30004 00819 00011881054 61,  
libellé au nom d'EFE Formation

Le soussigné accepte les conditions générales de vente au verso.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise : \_\_\_\_\_

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES ENTREPRISES ET LE SECTEUR PUBLIC



EFE  
35 rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : 01 44 09 25 08  
E-mail : serviceclient@efe.fr  
Site : www.efe.fr

EFE FORMATION se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles disponibles et consultables sur le site [www.efe.fr](http://www.efe.fr) au jour de la commande.

## 1. OBJET

Le présent document, ci-après "Conditions Générales de Ventes" ("CGV"), s'applique à toutes les offres de services proposées par EFE FORMATION ci-après dénommé "la Société" et faisant l'objet d'une commande de la part du Client.

Les Formations concernées s'entendent des Formations présentielles et également des formations présentielles filmées et accessibles en temps réel à distance, proposées aux catalogues et sur le site internet de la Société [www.efe.fr](http://www.efe.fr) ("Formations inter") ainsi que des Formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients ("Formations intra"). Les CGV ne couvrent pas le e-learning (FOAD), qui fait l'objet de conditions spécifiques disponibles sur le site internet [www.efe.fr](http://www.efe.fr).

## 2. DISPONIBILITÉ ET OPPOSABILITÉ DES CGV

Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le site internet de la Société [www.efe.fr](http://www.efe.fr).

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les accepter avant de passer commande.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le Client aux CGV en vigueur au jour de la commande, dont la conservation et la reproduction sont assurées par la Société conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié de la part de la Société des informations et conseils suffisants, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

## 3. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET VALIDATION DE LA COMMANDE

### 3.1. Formations inter

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie la demande d'inscription par l'un des moyens suivants :

- l'envoi d'un bulletin complété et signé par le Client par télécopie ou courrier ;
- une inscription sur notre Site Internet ;
- l'envoi d'un email indiquant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (nom, prénom, fonction, adresse, raison sociale le cas échéant), ainsi que les dates, l'intitulé de la Formation, et le nombre de participants que le Client souhaite inscrire.

Pour toute inscription, une confirmation d'inscription est adressée au Client, accompagnée d'une convention de formation. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation, revêtu du cachet de l'entreprise, à la Société.

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. La Société s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Dès confirmation de la tenue de la session, au plus tard 10 jours avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, la Société peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

À l'issue de la Formation, la Société adresse aux personnes inscrites par le Client lors de la commande, la facture de la Formation ainsi que l'attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

### 3.2. Formations intra

Toute demande intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière par la Société.

L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à la Société au moins 21 jours ouvrés avant la date de la première Formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la Formation.

À l'issue de la Formation, la Société adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à la Société.

La Société se réserve toutefois le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et non discriminatoires

## 4. MODALITÉS DE FORMATION

La Société est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix. Il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par l'Organisation de Formation selon les règles imposées par nos certifications qualité.

Dans le cadre des formations inter, la Société met à la disposition du participant une plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont soumises aux "CGV E-learning". La Société peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés dans le cadre des formations inter et intra digitalisées en temps réel.

Dans ces deux situations, les identifiants livrés par voie électronique au bénéficiaire sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne, salariée ou non du Client, ou revendus. La Société ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due : à un cas de force majeure, à des coupures de courant, à des problèmes liés à la version, la mauvaise installation du logiciel, de l'installation WiFi du participant, à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

Les participants des Formations réalisées dans les locaux de la Société sont tenus de respecter le règlement intérieur de la Société.

Si la Formation se déroule hors des locaux de la Société, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

La Société se réserve le droit :

- d'exclure ou de suspendre sans indemnité à tout moment tout participant dont le comportement serait contraire au règlement intérieur,
- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## 5. TARIF

### 5.1 Formations inter-entreprises

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société et sur le catalogue des formations de l'année en cours.

Les prix de vente sont indiqués en euros HT ou nets de TVA suivant la nature juridique du Client. Le montant total dû par le Client est indiqué sur la confirmation de la commande.

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participante mais le Client de la Société est l'organisateur contractant figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.

Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation ou tout cycle commercialisé est dû en totalité.

### 5.2 Formations intra entreprise

Toute formation intra entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par la Société. Sauf accord préalable avec la Société, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement de l'intervenant, l'impression et la livraison des supports documentaires, la location de salle le cas échéant, seront facturés au Client en sus.

Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 30 % du coût total de la formation sera versé par le Client à la commande.

## 6 ANNULATION/ REMPLACEMENT/ REPORT

### 6.1 Annulation, modification ou report à l'initiative du Client :

#### 6.1.1 Pour les Formations inter

Formulées par écrit, les conditions d'annulation sont les suivantes :

L'annulation d'une Formation présente donne lieu à un remboursement, si elle est reçue au plus tard quinze jours ouvrés avant le début de la Formation.

Toute annulation reçue dans un délai inférieur à quinze jours ouvrés avant le début de la Formation emporte facturation d'un montant de 30 % HT du montant de la Formation.

Toute annulation reçue dans un délai de dix jours ouvrés inclus avant le début de la Formation, emporte facturation d'un montant de 50 % HT du montant de la Formation.

Toute annulation reçue dans un délai inférieur à trois jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la Formation emporte facturation de 100 % du prix de la Formation.

Le désist ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation professionnelle.

Le remplacement de participants est admis au plus tard 1 jour ouvré avant le démarrage de la formation, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, sous réserve du respect des prérequis de la Formation.

#### 6.1.2 Pour les Formations intra

Formulées par écrit, les conditions d'annulation sont les suivantes :

Si cette demande parvient à la Société, par écrit, au moins 21 jours ouvrés avant la date de la Formation, seuls les frais déjà engagés au titre de la préparation (notamment outils, matériels pédagogiques, impression et livraison des supports documentaires, préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au Client.

Si cette demande parvient à la Société entre 20 et 10 jours ouvrés avant la date de la Formation, le Client sera facturé de 50 % du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais déjà engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus). Si cette demande parvient à la Société moins de 10 jours ouvrés avant la Formation, le Client sera facturé de 100 % du prix de la Formation, auxquels s'ajoutent les frais déjà engagés au titre de la préparation.

Le remplacement de participants est admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, sous réserve du respect des prérequis de la Formation.

### 6.2 Annulation, modification ou report à l'initiative de la Société

Lorsque le nombre de participants à une Formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette Formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés, ou à la convenance du Client, un avoir sera émis.

La Société se réserve le droit de reporter la Formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la Formation initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## 7. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer

- à la commande pour les professions libérales
- à réception de la facture, 30 jours fin de mois pour les Sociétés commerciales, l'État et les Collectivités territoriales,
- à réception de la facture, 50 jours fin de mois pour les établissements publics de santé,
- à réception de la facture, 60 jours fin de mois pour les autres entreprises publiques.

Le règlement devra être effectué par chèque à l'ordre de la Société (LCR non acceptée) lorsque la procédure n'est pas dématérialisée. En cas d'inscription à un parcours ou cycle de Formation, les Formations doivent être réalisées dans les douze mois qui suivent l'inscription. Une facture est adressée à l'issue de chaque Formation du parcours ou cycle. Les frais d'accompagnement et d'évaluation des compétences sont facturés avec la première Formation. En cas d'annulation par le Client de sa participation à l'une des formations du parcours ou cycle, celui-ci devra s'acquitter des frais d'annulation liés à la Formation ainsi que du différentiel entre les prix catalogue non remisés et les prix consentis sur les formations auxquelles il a participé.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la Société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 €.

Ces sommes sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

## 8. RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

Le Client s'engage à souscrire et maintenir, en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice de la Société. Il s'engage également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la Société pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le Client et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que la Société ne puisse être recherchée ou inquiétée.

En cas de responsabilité engagée de la Société envers le Client, la Société devra rembourser au Client le montant payé au titre de la prestation fournie, cette clause constituant le plafond de sa responsabilité.

La Société spécifie dans ses programmes le niveau initial (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans les meilleures conditions. Il appartient au Client de s'assurer que tout participant inscrit à une formation inter-entreprises de la Société satisfait aux prérequis indiqués sur le programme de formation correspondant. La Société ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation. Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est exclue en cas de force majeure.

## 9. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la Société que pour les fins stipulées à la commande.

La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...), utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la Société ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la Société ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisation de Formation en cédant ou en communiquant tout ou partie de la documentation à un concurrent de l'Organisation de Formation. La Société se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

## 10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation européenne (RGPD) et française en vigueur, la Société, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à traiter avec la plus grande attention les données à caractère personnel de ses Clients. La Société respecte tout un ensemble de devoirs et octroie à ses Clients tout un ensemble de droits relatifs à leurs données à caractère personnel.

Les engagements pris par la Société sont énumérés dans le document Politique de Confidentialité et de protection des données à caractère personnel, annexé aux présentes CGV, dont il constitue le prolongement et le complément, et accessible sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## 11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité des CGV.

L'application temporaire d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

De même, le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

La Société est autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de la Société, laquelle demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

La Société est autorisée à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

## 12. LITIGES ET MÉDIATION

Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Reclamation préalable

En cas de différend relatif à une formation, le Client s'engage à s'adresser en premier lieu au service Clients de la Société au 01 42 21 02 02 (numéro non surtaxé à partir d'une ligne fixe en France métropolitaine), du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ou par courrier électronique ([serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)) ou postal à EFE FORMATION - 35 rue du Louvre - 75002 Paris.

En cas de litige, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un accord amiable.

Cette phase de tentative de résolution amiable constitue un préalable à toute action contentieuse.

Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, par tout moyen permettant d'en déterminer la date, la Partie à l'initiative de la réclamation pourra saisir : Pour les Sociétés Commerciales, le Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs et appel en garantie, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.

Pour les professions libérales, personnes publiques, collectivités territoriales, État, le Tribunal du domicile du défendeur (article 42 du Code de procédure civile) ou celui du lieu de la livraison effective de la chose ou de l'exécution de la prestation de service (article 46 du Code de procédure civile).

# LA FAMILLE ABILWAYS

ABILWAYS, le multi spécialiste du learning au service  
de la transformation des organisations et de  
la montée en compétences des individus.

**ABILWAYS**   
BUILD YOUR SINGULARITY



Au cœur de l'actualité  
de vos métiers



Décrypter le monde  
pour mieux le raconter



International Faculty  
for Executives



Narrative  
design school



Et l'achat public  
devient simple



L'art de faire savoir



L'étincelle client